



BÂTIMENT - CONSTRUCTION
TRAVAUX PUBLICS
CONDUITE D'ENGINS ET CACES®
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ





UNE APPROCHE **GLOBALE**

En 2020, c'est une approche globale de la formation qui conduit Formation DOM à mettre en évidence le rôle transversal que le centre devra jouer en Guyane comme acteur du développement des compétences de chacun.

Nous ne pouvons envisager la formation professionnelle sur le seul aspect de la transmission d'un savoir-faire technique. Nous plaçons la formation dans une approche globale de l'individu prenant en compte certes le geste technique mais aussi **l'individu qui aura appris à apprendre** et pourra ainsi se former tout au long de sa vie et s'adapter demain aux défis qui s'ouvrent à lui.

UN ORGANISME **SPÉCIALISÉ**

Spécialisé dans les domaines de la construction, Formation DOM vous propose un large éventail de solutions en prévention, sécurité et développement de compétences dans les grands secteurs d'activité que nous soutenons avec vigueur tels que **le bâtiment, les travaux publics et l'industrie**.

UNE OFFRE **ENRICHIE**

Formation DOM enrichit son offre en déployant de nouvelles actions de formation qualifiantes et certifiantes. Des formations concrètes **basées sur la transmission d'un savoir-faire technique** en privilégiant des mises en situations pratiques sur nos plateaux pédagogiques certifiés, innovants et adaptés au paysage local.

Mais également par de nouveaux moyens pédagogiques novateurs venant en complémentarité des dispositifs déjà existants comme des modules e-learning et en réalité virtuelle.

DES EXPERTS A VOTRE ÉCOUTE

Nos experts sont à votre écoute pour étudier vos besoins et **construire avec vous la solution la plus adaptée à votre projet**, en termes de contenu, de pédagogie et de financement.

Nous mettons tout en oeuvre pour que les formations proposées enrichissent chaque participant.

N'oublions pas que nos formations d'aujourd'hui profiteront demain à nos entreprises, à notre territoire et à l'économie que nous portons !

Hervé ANDRE
Président



BÂTIMENT - CONSTRUCTION

TRAVAUX PUBLICS

CONDUITE D'ENGINS ET CACES®

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



LE CENTRE

Formation DOM - Cayenne

13 rue de l'industrie
PAE Dégrad des cannes
97351 RÉMIRE-MONTJOLY

Formation DOM - Kourou

Avenue Pariacabo
Z.I. Pariacabo
97310 KOUROU

Tél. 0594 31 36 70

secretariat@formationdom.fr
www.formationdom.fr

SASU au capital de 5800 euros
Siret : 751 017 260 00058 RCS CAYENNE
APE : 8559A
Organisme enregistré N° 96 97 30474 97



Des solutions **SUR-MESURE**

Chaque entreprise bénéficie d'un interlocuteur dédié, chargé d'étudier ses besoins et de proposer les solutions optimales en termes de choix, d'organisation, de budget et de financement.

Il accompagne l'entreprise dans la mise en oeuvre des formations et s'assure de la réalisation de ses objectifs et de la satisfaction des participants.

Une stratégie de **QUALITÉ**

Pertinence des thèmes abordés, choix des experts intervenants, efficacité des approches pédagogiques, organisation rigoureuse, évolution perpétuelle de notre offre.

Utilisation de plateaux pédagogiques certifiés et adaptés à l'évolution technologique et aux attentes du marché pour des formations optimales.



À QUI

s'adressent nos formations ?

- Salariés du secteur privé,
- Agents du secteur public,
- Dirigeants, managers, consultants,
- Associations d'insertion,
- Demandeurs d'emploi,
- Tout public désireux de développer ses compétences professionnelles.

NOS CERTIFICATIONS

Formation DOM est habilité et certifié par des organismes authentifiés et indépendants afin de garantir à tous nos clients des formations de qualité reconnues par les autorités nationales.

- **Certifié Organisme Testeur CACES® par DEKRA** : N° D-637-02
- **Habilité "Acteur SST" par l'INRS** : N° 1442057/2018/SST-01/O/22
- **Habilité "Acteur PRAP" par l'INRS** : N° 3037/2014/PRAPIBC-1/22
- **Centre d'examen "AIPR" N° 835** reconnu par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES).



SOMMAIRE

PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL :

Tout secteur professionnel :

SST / Sauveteur Secouriste du Travail	p.07
PRAP / Prévention des Risques liés à L' Activité Physique	p.08
MANIPULATION DES EXTINCTEURS	p.09
EVACUATION DES PERSONNES	p.09
SENSIBILISATION AUX RISQUES ATEX	p.10

Secteur BTP-Construction :

HABILITATION ÉLECTRIQUE H0B0	p.11
HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE MANOEUVRE	p.11
PORT DES E.P.I.	p.12
SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER	p.13
BLINDAGE ET SÉCURITÉ DES TRANCHÉES	p.13
CHEF DE MANOEUVRE - ÉLINGUEUR	p.14
SÉCURITÉ ET PRÉVENTION SUR CHANTIER	p.14
AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des réseaux)	p.15

Les travaux en hauteur :

TRAVAIL EN HAUTEUR - Port et utilisation du Harnais	p.16
R408 : MONTER, UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED	p.17
R408 : VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER ET RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED	p.18
R457 : MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS	p.19

Les CACES® :

CACES® R.482 - Engins de chantier	p.20
CACES® R.485 - Gerbeurs à conducteur accompagnants	p.22
CACES® R.486 - Plats-formes élévateurs	p.24
CACES® R.489 - Chariots de manutention à conducteur porté	p.26

Secteur espaces verts :

MANIPULATION EN SÉCURITÉ DE LA TRONÇONNEUSE	p.28
MANIPULATION EN SÉCURITÉ DE LA DÉBROUSAILLEUSE	p.28

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

REMISE À NIVEAU MATHÉMIQUES APPLIQUÉS AU BTP	p.30
REMISE À NIVEAU MATHÉMATIQUES APPLIQUÉS À L'ÉLECTRICITÉ	p.30
LECTURE DE PLAN	p.31
TOPOGRAPHIE	p.31
RÉALISER UN MÈTRE	p.32
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON ARMÉ	p.32
TECHNIQUES DE FINITION	p.33
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON BANCHÉ	p.33
TECHNIQUES DE MISE EN OEUVRE DE CANALISATION ET RÉSEAUX	p.34
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE DE VOIRIE	p.34
MANAGEMENT D'ÉQUIPE EN ENTREPRISE	p.35
PRÉPARATION ET ORGANISATION DE CHANTIER	p.35

FORMATIONS QUALIFIANTES :

Bâtiment - Gros oeuvre :

MAÇON	p.37
COFFREUR BANCHEUR	p.38
MENUISIER POSEUR INSTALLATEUR	p.39
INSTALLATEUR EN THERMIQUE ET SANITAIRE	p.40
MÊTREUR	p.41
CHEF D'ÉQUIPE GROS OEUVRE	p.42

Bâtiment - Second oeuvre :

AGENT D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT	p.43
PLAQUISTE-PLÂTRIER	p.44
CARRELEUR	p.45
PEINTRE EN BÂTIMENT	p.46

Travaux publics :

MAÇON EN VOIRIE RÉSEAUX DIVERS	p.47
CANALISATEUR	p.48
CONDUCTEUR PELLE HYDRAULIQUE ET CHARGEUSE	p.49
CONDUCTEUR DE BOUTEUR ET DE CHARGEUSE	p.50

FORMATIONS EN BUREAUTIQUE :

INITIATION A L'INFORMATIQUE & ENVIRONNEMENT WINDOWS	p.52
UTILISATION D'INTERNET	p.52
UTILISATION DE WORD	p.53
UTILISATION D'EXCEL	p.53
UTILISATION DE POWERPOINT	p.54
UTILISATION D'OUTLOOK	p.54

PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL :

Tout secteur professionnel :

SST / Sauveteur Secouriste du Travail	p.07
PRAP / Prévention des Risques liés à L'Activité Physique	p.08
MANIPULATION DES EXTINCTEURS	p.09
EVACUATION DES PERSONNES	p.09
SENSIBILISATION AUX RISQUES ATEX	p.10

Secteur BTP-Construction :

HABILITATION ÉLECTRIQUE H0B0	p.11
HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE MANOEUVRE	p.11
PORT DES E.P.I.	p.12
SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER	p.13
BLINDAGE ET SÉCURITÉ DES TRANCHÉES	p.13
CHEF DE MANOEUVRE - ÉLINGUEUR	p.14
SÉCURITÉ ET PRÉVENTION SUR CHANTIER	p.14
AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des réseaux)	p.15

Les travaux en hauteur :

TRAVAIL EN HAUTEUR - Port et utilisation du Harnais	p.16
R408 : MONTER, UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED	p.17
R408 : VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER ET RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED	p.18
R457 : MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS	p.19

Les CACES® :

CACES® R.482 - Engins de chantier	p.20
CACES® R.485 - Gerbeurs à conducteur accompagnants	p.22
CACES® R.486 - Plates-formes élévatrices	p.24
CACES® R.489 - Chariots de manutention à conducteur porté	p.26

Secteur espaces verts :

MANIPULATION EN SÉCURITÉ DE LA TRONÇONNEUSE	p.28
MANIPULATION EN SÉCURITÉ DE LA DÉBROUSAILLEUSE	p.28



SST : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Initial : 2 jours (14 heures)

MAC : 1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Tout public.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

Initial : Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation.

MAC : Certificat de sauveteur secouriste du travail à jour.

PARTICIPANTS :

Minimum 4 candidats.

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois est délivré au stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation formative et certificative favorable.

Maintien et Actualisation des Compétences obligatoire pour conserver la validité de son certificat. Une journée de 7 heures tous les 24 mois au moins.

RECYCLAGE :

Tous les 2 ans.

HABILITATION FORMATION DOM :

Formation DOM est habilité par l'INRS et la CGSS Guyane.

Habilitation N°821021/2013/SST-01/O/22

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

En fin de formation le candidat sera capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

INITIAL

Se situer en tant que sauveteur-secouriste du travail dans son entreprise.

La conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir.

Secourir :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise.

MAC

Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

NOS MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- L'animateur s'appuie sur des mises en situation pratiques via des ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir, en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de matériel et d'équipement innovant (différents mannequins, défibrillateurs, ...).

PRAP : PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



Initial : 2 jours (14 heures)
MAC : 1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Tout personnel des secteurs de l'industrie, bâtiment et/ou commerce.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

Initial : Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation.

MAC : Certificat PRAP à jour.

PARTICIPANTS :

Minimum 4 candidats.

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Certification acteur PRAP IBC sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation en fin de formation.

Le certificat acteur PRAP IBC délivré au stagiaire est valable 24 mois et fait l'objet d'un maintien et actualisation des compétences obligatoire « MAC PRAP IBC ».

RECYCLAGE :

Tous les 2 ans.

HABILITATION FORMATION DOM :

Formation DOM est habilité par l'INRS et la CGSS Guyane.

Habilitation N°3037/2014/PRAPIBC-1/22

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

La formation-action PRAP a pour objectifs de diminuer les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles liés aux activités physiques et de participer à l'amélioration des conditions de travail.

À l'issue de cette formation le salarié porteur d'une nouvelle culture prévention au service de l'entreprise sera capable de :

- **Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement**
- **D'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.**
- **Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.**

INITIAL

- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- Les statistiques : AT/MP
- Les principes de la prévention des risques
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes du travail
- Observation et analyse d'une situation de travail
- Analyse des postes du travail
- Identification et analyse des déterminants de l'activité physique
- Proposition de pistes d'amélioration
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,

- Livrets techniques remis aux stagiaires,

- Travaux en sous- groupe et exercices pratiques,

- Après un apport théorique sur les principes déterminants de l'activité physique et l'application sur des séquences audiovisuels, le travail sera transféré sur des études de cas sur le terrain,

- Des documents, supports, seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail.

MAC

Retour d'expérience depuis la formation initiale.

RAPPELS :

- Les principes de la prévention des risques
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes du travail
- Analyse des postes du travail
- Identification des déterminants de l'activité physique
- Proposition de pistes d'amélioration
- Les principes de base d'économie d'effort (exercice pratique)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,

- Livrets techniques remis aux stagiaires,

- Le formateur s'appuiera sur le retour d'expérience des participants afin de cadrer la formation en fonction des mises à jour à effectuer,

- Formation à dominante pratique.

MANIPULATION DES EXTINCTEURS

0,5 jour (3 heures)

PUBLIC :

Tout public.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 2 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

PACK de formation possible :
Manipulation des extincteurs + évacuation.
Pour plus d'information nous contacter.

OBJECTIFS :

- Maîtriser les techniques d'intervention.
- Réagir face à un début d'incendie : utiliser les extincteurs en toute sécurité.
- Satisfaire au Code du Travail.

CONTENU

- La prévention (généralités).
- Prévention et actions en cas de sinistres.
- Exposé sur l'organisation de la lutte contre le feu :
 - Mécanismes et effets de la combustion.
 - Classification des feux.
 - Agents extincteurs et leurs modes d'action.
 - Extincteurs mobiles (portatifs, sur roues).
- Les problèmes et la propagation du feu et des fumées.
- Principales mesures visant à permettre une évacuation sûre et en bon ordre de l'ensemble des occupants.
- L'alarme, l'alerte (application des consignes).
- L'évacuation : rôle du responsable d'évacuation, rôle des guidefiles et serre-files, rôle du chargé du contrôle nominatif.
- Exercices d'extinction de feux provoqués.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique en vue de la manipulation des extincteurs sur feu réel.

EVACUATION DES PERSONNES

0,5 jour (3 heures)

PUBLIC :

Tout public.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Minimum 4 candidats.
Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 2 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

PACK de formation possible :
Manipulation des extincteurs + évacuation.
Pour plus d'information nous contacter.

OBJECTIFS :

- Savoir évacuer rapidement l'ensemble du personnel de l'entreprise en cas d'incendie, sans panique ni accident.
- Connaître le cheminement à suivre dans l'établissement.
- Identifier les outils techniques de l'entreprise utiles à l'évacuation : Plans d'évacuation, alarmes, signalisation au sol, balises de sécurité, systèmes de désenfumage

CONTENU

- L'évacuation, qu'est-ce que c'est ?
 - Evacuation,
 - Etablissements concernés,
 - Problématique de l'évacuation.
- Facteurs humains
 - Personnes chargées de l'évacuation,
 - Ensemble du personnel.
- Facteurs techniques
 - Informations,
 - Alarme,
 - Cheminement et issues de secours,
 - Balisage et éclairage de sécurité,
 - Désenfumage.
- L'organisation
 - Distribution des rôles,
 - Vérification des équipements.
 - Déroulement de l'évacuation
 - Exercices réels d'évacuation,
 - Critiques, observations et conclusions.
- Cas particuliers
 - Le feu est plus rapide que vous,
 - Les fumées vous empêchent d'évacuer,
 - Etablissement accueillant des personnes à mobilité réduite.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique en vue de la manipulation des extincteurs sur feu réel.

SENSIBILISATION AUX RISQUES ATEX

0,5 jour (3 heures)

PUBLIC :

Tout personnel amené à effectuer des interventions dans des zones à risque d'explosion.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 2 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Comprendre les mécanismes d'une explosion de gaz, de vapeur ou de poussières, les causes et les conséquences et connaître les phénomènes susceptibles de conduire à une telle explosion,
- Connaître les risques liés aux interventions en zone ATEX spécifiques à l'entreprise, de connaître les mesures techniques et organisationnelles de protection inhérentes aux interventions,
- Intégrer les consignes de sécurité définies par le Chef d'établissement.

CONTENU

Statistiques des Accidents du Travail,
Disposition réglementaires,
Les partenaires de la prévention et leur rôle,
Les droits, obligations et responsabilités,
Les risques et sanctions liés à la prise de substances.

Comprendre les mécanismes d'une explosion de gaz, de vapeur ou de poussières.

Comprendre les causes et conséquences d'une explosion.

Être sensibilisé sur les phénomènes susceptibles de conduire à une telle explosion.

Connaître les zones ATEX.

Connaître les risques liés aux interventions en zones d'Atmosphères Explosives (ATEX) spécifiques au site.

Connaître les mesures techniques (opérationnelles) et organisationnelles de protection inhérentes à ces interventions.

Intégrer les consignes de sécurité définies par le chef d'établissement.

Les EPI.

La signalisation.

Évaluation des connaissances.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Des documents, supports, seront mis à disposition des stagiaires et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail.

RÉGLEMENTATION :

La directive 1999/92/CE a été transposée en droit français par les textes suivants :

- article R. 4216-31 du Code du travail relatif à la prévention des explosions
- articles R. 4227-42 à R. 4227-54 du Code du travail relatifs à la prévention des explosions,
- arrêté du 8 juillet 2003 relatif à la signalisation de sécurité et de santé au travail,
- arrêté du 8 juillet 2003 relatif à la protection des travailleurs susceptibles d'être exposés à une atmosphère explosive,
- arrêté du 28 juillet 2003 relatif aux conditions d'installation des matériels électriques dans les emplacements où des atmosphères explosives peuvent se présenter.

Elles précisent, notamment :

- la mise en place de mesures organisationnelles (formation suffisante et appropriée, exécution des travaux sur instructions écrites, formalisation d'un système d'autorisation en vue de l'exécution de travaux dangereux, en cas d'interférence).

HABILITATION ÉLECTRIQUE : H0-B0-H0V

1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Tout personnel réalisant des travaux d'ordre non électrique dans la zone de travail qui lui a été définie.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.
Aucune connaissance en électricité, mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Selon la NF C 18-510 tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Connaître les dangers de l'électricité.
- Savoir analyser le risque électrique et s'en protéger.
- Exécuter en sécurité des travaux d'ordre non électrique au voisinage des risques électriques.

CONTENU

- Présentation et évolution de réglementation en électricité.
- Les notions sur les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance alternatif et continu.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les noms et les différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Prescription de sécurités associées aux zones de travail.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main).
- Conduites à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie d'origine électrique dans un environnement électrique.

• **Spécificités B0/H0 / H0V Exécutant :**

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention.
- Application sur une installation type (maquette pédagogique) et/ou représentative de l'environnement de l'apprenant (TP).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques et recueil de prescriptions de sécurité est remis aux stagiaires,

HABILITATION ÉLECTRIQUE : BS-BE MANŒUVRE

Initial : 2 jours (14 heures)

Recyclage : 1,5 jour (10,5 heures)

PUBLIC :

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.
Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

L'habilitation est délivré par l'employeur en fonction de l'avis du formateur.
Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Selon la NF C 18-510 tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

Etre habilité pour effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension OU effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

CONTENU

• **Introduction : Retour sur le principe de l'électricité :**

- Qu'est ce que l'électricité ?
- Les différents contacts : direct et indirect
- Le schéma type d'une installation électrique

• **Prise de connaissance sur la réglementation applicable aux opérations et manœuvre d'ordre électrique :**

- Connaissance des règles de la norme NFC 18510
- Description des prérogatives de l'habilitation électrique BS BE Manoeuvre
- Connaissance des différentes habilitations électriques
- Les autorisations relatives à l'habilitation BS-BE
- Evaluer les limites relatives à l'habilitation électrique BS BE manœuvre
- Les documents applicables

• **Connaître les règles de prévention d'ordre électrique :**

- Les dangers de l'électricité
- Connaître et évaluer les zones à risques
- Les équipements de protection individuelle
- Les procédures à suivre pour rentrer dans un

local électrique

- Les règles à respecter pour réarmer une source électrique
- Appliquer les gestes de premiers secours face à un accident d'ordre électrique
- Connaître les actions à avoir face à un départ de feu d'origine électrique

• **Mise en pratique de l'habilitation électrique BS BE manœuvre :**

- Reconnaissance des différentes sources électriques situées dans l'établissement
- Connaître la procédure à suivre pour réarmer un disjoncteur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Mise en application pratique.

PORT DES E.P.I.

Équipements de Protection Individuelle

0,5 jour (3 heures)

PUBLIC :

Utilisateurs, acheteurs, gestionnaires d'EPI, conseillers sécurité.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

Acquérir l'automatisme et le besoin d'assurer sa protection individuelle par le biais du port des équipements de protection individuelle.

CONTENU

Dispositions réglementaires,
Les partenaires de la prévention et leur rôle.

• **Les accidents :**

- Les obligations, responsabilités et droits du salarié,
- Les risques et sanctions liés à la prise massive de substances,
- Que faire en cas d'accident ?
- Les conséquences des Accidents du Travail.

• **La définition des E.P.I. :**

- Dans quelles situations faut-il avoir recours aux EPI ?
- Comment choisir les EPI ?
- Conformité et certification,
- Les obligations pour l'employeur,
- Les obligations pour les salariés,
- Les risques présents sur le lieu travail.

• **Les directives européennes :**

- Les diverses spécifications,
- Les divers équipements,
- Les diverses protections.

• **Les protections :**

- Pour le corps,
- Pour les mains,
- Pour les pieds,
- Pour les voies respiratoires,
- Pour la tête,
- Pour les yeux et le visage,
- Pour les ouïes,
- Pour les chutes de hauteur.

• **Les signalisations concernant le port des E.P.I. :**

- Toute la signalisation concernant les divers risques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Des documents, supports, seront mis à disposition des stagiaires et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail.

RÉGLEMENTATION :

Le Code du travail prévoit l'information et la formation des travailleurs à l'utilisation des équipements de protection individuelle (articles R. 4323-104 à R. 4323-106). L'employeur informe de manière appropriée les travailleurs devant utiliser des équipements de protection individuelle :
- Des risques contre lesquels l'équipement de protection individuelle les protège ;
- Des conditions d'utilisation de cet équipement, notamment les usages auxquels il est réservé ;
- Des instructions ou consignes concernant les équipements de protection individuelle ;
- Des conditions de mise à disposition des équipements de protection individuelle. ».

SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Tout agent réalisant des interventions sur chaussées ou à proximité.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

Être capable de concevoir et de mettre en place une signalisation temporaire et un balisage de chantier adapté aux travaux réalisés de l'occupation du domaine public pour des travaux afin de mieux préparer les chantiers.

CONTENU

- Statistiques des Accidents du Travail,
- Dispositions réglementaires,
- Les partenaires de la prévention et leur rôle.

• **Les risques liés aux interventions sur la voie publique :**

- Conséquences humaines pour les agents et les usagers,
- Conséquences pénales et économiques.

• **La signalisation :**

- Son rôle et sa fonction,
- Les principaux risques,
- Facteurs d'accidents.

• **Les diverses signalisations**

- La signalisation des personnes,
- La signalisation des véhicules,
- Les chantiers fixes,
- Les chantiers mobiles,
- Caractéristiques des signaux et dispositifs temporaires,
- La signalisation de nuit.

• **La mise en oeuvre :**

- Pose et implantation de la signalisation,
- La responsabilité de chaque acteur du chantier,
- Agir et savoir agir,
- Optimisation de la sécurité,
- Protections diverses,
- Les gestes de manœuvre et signaux sonores.

• **Les protections :**

- Collective et individuelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique en vue de la mise en place d'une signalisation temporaire de chantier.

BLINDAGE ET SÉCURITÉ DES TRANCHÉES

1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Tout agent réalisant des interventions en tranchées.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Acquérir la maîtrise et le savoir afin d'assurer une protection individuelle et collective maximale,
- Valider toutes les connaissances en terme de gestion des risques liées à l'activité.

CONTENU

- Sécurité des personnes,
- Sécurité géotechnique.

• **Blindage :**

- Exigence du code du travail,
- Exigence selon la nature de terrain,
- Exigence selon les contraintes du site.

• **Les différents types de blindage :**

- Caisson, simple glissière,
- Double glissière, blindage avec traîneau mobile,
- Cas particulier des fosses sans butonage intermédiaire,
- Blindage spécial pour ouvrage de visite.

• **Tranchées étroites exécutées mécaniquement :**

- Utilisation des blindages préfabriqués,
- Matériels accessoires de montages,
- Dispositifs mobiles de protection,
- Les protections du personnel,
- Les dispositifs mobiles.

• **Etude préalable à la mise en oeuvre :**

- Importance de la préparation de chantier,

- Nature du sol (sondages, études géotechniques),
- Emplacement des réseaux existants (sondages, DICT),
- Etablir un plan d'installation et de circulation, voire de phasage des travaux,
- Arrêter le type de blindage en fonction des travaux à réaliser et de l'environnement.

• **Les consignes permanentes :**

- Les E.P.I.,
- Les protections collectives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

CHEF DE MANŒUVRE - ÉLINGUEUR

1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Tout personnel de chantier amené à manutentionner des charges via du matériel de levage.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de réaliser des élingages en sécurité,
- Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité,
- Savoir communiquer, avec les conducteurs des engins de levage.

CONTENU

Les causes et les types d'accidents,
Le cadre réglementaire, le matériel,
L'utilisation des accessoires.

• **Les élingues :**

- Les élingues câbles, chaînes, en textile chimique, en corde.

• **La détermination de la charge maximum d'utilisation :**

- Les élingues pour applications courantes,
- Les élingues particulières.

• **Dix règles pour élinguer en sécurité :**

- Préparer l'élingage,
- Évaluer la charge à lever,
- Rendre la charge monolithique,
- Choix de l'élingue,
- Procéder à une inspection visuelle,
- Accrochage de la charge,
- Accrochage de l'élingue sur le crochet de l'appareil de levage,
- Vérification de l'angle d'élingage,

- Protection des arêtes vives,
- Mettre l'élingue sous tension.

• **La manœuvre de la charge en sécurité :**

- Avant, pendant et après la manœuvre de la charge,
- Les langages de manutention : les gestes et sons.

• **Les accessoires de levage particuliers :**

- Les palonniers, les serre-câbles, les manilles, les élingages asymétriques, les élingues à usage unique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION SUR CHANTIER

1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Tout personnel du Bâtiment ou des travaux publics.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité, savoir communiquer sur un chantier,
- Être capable de choisir et de juger de l'état du matériel et des accessoires mis à disposition,
- Acquérir la maîtrise et le savoir afin d'assurer une protection individuelle et collective maximale.

CONTENU

- Statistiques des Accidents du Travail,
- Dispositions réglementaires,
- Les partenaires de la prévention et leur rôle,
- Les causes et les types d'accidents.

• **La définition des E.P.I. :**

- Comment choisir les EPI ?
- Les obligations,
- Les risques présents sur le lieu travail.
- Les protections.

• **Les risques liés aux interventions sur la voie publique :**

- Conséquences humaines pour les agents et les usagers,
- Conséquences pénales et économiques.

• **La signalisation :**

- Son rôle et sa fonction,
- Les diverses signalisations,
- Les principaux risques et facteurs d'accidents.
- Pose et implantation de la signalisation.

• **Blindage :**

- Exigence du code du travail, selon la nature de terrain, selon les contraintes du site,
- Les différents types de blindage.

• **Tranchées étroites exécutées mécaniquement :**

- Utilisation des blindages préfabriqués,
- Les protections du personnel

• **L'élingage :**

- Les élingues câbles, chaînes, textile, ...
- La détermination de la charge maximum.

• **La manœuvre de la charge en sécurité :**

- Avant, pendant et après la manœuvre de la charge,
- Les langages de manutention : les gestes et sons.

• **Les accessoires de levage particuliers :**

- Les palonniers, serre-câbles, manilles, les élingues à usage unique, ...

• **Les gestes et postures à adopter :**

- Notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie,
- Les gestes et postures dangereux ou contraignants,
- L'aménagement des postes de travail,
- Les principes de la manutention manuelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

AIPR : AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

Opérateur - Encadrant - Concepteur

1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Opérateur : Personnels sans qualifications spécifiques,
Opérateurs des entreprises de BTP et réseaux humides et/ou secs,
Opérateurs des Collectivités.

Encadrant : Encadrants des centres techniques des Collectivités.
Encadrants des travaux sur les chantiers (conducteurs de travaux, chefs de chantiers, chefs d'équipes et responsables en règle générale.

Concepteur : Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.
Aucun niveau de connaissance technique préalable n'est requis pour suivre cette formation.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Examen par QCM-AIPR en ligne auprès du MTE (Ministère de la transition écologique et solidaire) d'une durée maximale de 60 minutes en fin de journée.

Si réussite : remise de l'attestation de compétence d'une durée de validité de 5 ans.
Si échec : attestation d'échec.

RECYCLAGE :

Obligatoire tous les 5 ans.

HABILITATION FORMATION DOM :

Formation DOM est habilitée par la DEAL.
Habilité centre d'examen n°835.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

RÉGLEMENTATION :

L'AIPR ou l'obligation de compétences pour les personnels intervenant à proximité des réseaux est applicable depuis le 1er janvier 2018. Dans le cadre de la réforme « anti-endommagement », cette mesure vise à réduire les risques ainsi que les dommages aux réseaux aériens ou enterrés qui peuvent survenir lors de travaux à proximité.

Cela signifie que l'employeur, qu'il soit privé ou public, devra délivrer une AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) aux agents ou salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux. La loi définit plusieurs profils d'intervenant devant disposer d'une AIPR en fonction de leur rôle.

OBJECTIFS :

- Être capable d'identifier les risques lors des diverses interventions à proximité des réseaux,
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et les consignes liées à la réglementation.

OPÉRATEUR

- Rôle, mission et responsabilités de l'opérateur.
- Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens.
- Mesurer les risques afférents aux réseaux souterrains et aériens.
- Selon les caractéristiques des énergies.
- Liés aux atteintes aux réseaux existants.
- Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle (EPI et EPC)
- Intégrer la notion de respect dans le cadre de son activité :
- Le respect de l'environnement.
- Le respect des marquages-piquetages.
- Le respect des signes avertisseurs et indicateurs.
- Le respect des moyens de repérage.
- Le respect du terrain.
- Identification des situations dangereuses ou inattendues.
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée.
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants.
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident.
- Règle des « quatre A ».

ENCADRANT

- Rôle, mission et responsabilités de l'encadrant.
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains.
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement.
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT.
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision.
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser.
- AIPR du personnel mis à disposition.
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition.
- Identification des situations dangereuses ou inattendues.
- Règles d'arrêt de chantier.
- Accès aux ouvrages de sécurité.
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage.
- Préparation des relevés topographiques de réseaux.

CONCEPTEUR

- Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi des chantiers.
- Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes
- Préparation des projets de travaux :
- Investigations complémentaires.
- Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage).
- Procédures de prévention en amont du chantier :
- Plan de prévention, PGCSPPS, PPSPS.
- DT, DICT.
- Demande de mise hors tension.
- Distances de sécurité.
- Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement.
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage.
- Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Des documents, supports, seront mis à disposition des stagiaires et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail.

Formation DOM propose un PACK de formation :

AIPR opérateur + CACES® R482.

Pour plus d'information nous contacter.

TRAVAIL EN HAUTEUR

Port et utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.

1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Toute personne appelée à réaliser des travaux en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur (harnais, longues, connecteurs...)

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.
Aptitude médicale au travail en hauteur.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

À l'issue des épreuves de fin de stage effectuées dans le respect des objectifs fixés par Formation DOM, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats qui auront satisfait aux évaluations.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

RÉGLEMENTATION :

Tout employeur est tenu d'informer ses salariés sur les risques professionnels et leur prévention, de les former à la sécurité et à leur poste de travail (articles L. 4141-1 à 4141-4 du Code du travail). En outre des formations spécifiques sont prévues pour l'usage de certains équipements ou poste de travail en hauteur.

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances et les savoir-faire afin de travailler en toute sécurité en hauteur.
- Savoir évaluer les risques face à une situation de travail en hauteur.
- Savoir identifier et choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail.
- Connaître les systèmes antichutes, les contrôler avant utilisation, les adapter, les régler et savoir s'équiper pour optimiser ses mouvements.

CONTENU

• Les risques de chute de hauteur :

- Statistiques sur les accidents du travail.
- La responsabilité de l'employeur et du salarié.
- Les facteurs de chute de hauteur.
- Les accidents dus aux chutes de hauteur (Causes et circonstances).
- Contexte réglementaire
- Accidents et causes d'accidents
- Protection collective
- Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP)

• Les dispositifs d'ancrage :

- (Recommandation CNAMTS R430) - Amarrages sur structure existante, - amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle

• Application des principes de prévention au travail en hauteur :

- Les principes généraux.
- La réglementation.
- Dans quelle situation utiliser les protections collectives et individuelles ?
- Situations de travail particulières : les travaux sur toiture, les travaux sur échelles, utilisation d'une ligne de vie.

• Les protections collectives :

- Repérage des situations dangereuses.
- Les mesures de protection collectives à prévoir (planchers de travail ou de circulation, garde-corps, passerelles,

ouvertures sur le vide, toitures, mezzanines et plateformes).

- Conditions d'utilisation des échelles, nacelles, échafaudages plate-formes individuelles et réglementation.
- Les lignes de vie et les points d'ancrage (vérifications visuelles).

• Les protections individuelles :

- Analyse de la situation et de l'environnement de travail (ancrage, prise en compte des effets pendulaires, secourisme).
- Les facteurs de chute de hauteur.
- Calcul simple des effets dynamiques d'une chute.
- Choix des EPI en fonction des risques.
- Les composants d'un système d'arrêt des chutes : le harnais, le système de liaison (longes, antichutes mobiles, antichutes à rappel automatique, absorbeur d'énergie) les points d'ancrage, les connecteurs.
- Principes de contrôles visuels et de stockage des EPI anti-chutes.

• Exercices pratiques :

- Exercices pratiques Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais
- Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant
- Réglage du harnais
- Mise en oeuvre des systèmes de liaisons
- Exercice de mise en situation de travail en hauteur.
- Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation de travail en hauteur sur plateau technique adapté.

Formation DOM propose un PACK de formation :

R408 + R457 + Travail en hauteur.

Pour plus d'information nous contacter.

R408 : MONTER, UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED.

3 jours (21 heures)

PUBLIC :

Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

PRÉREQUIS :

Le stagiaire devra :

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges.
- Être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

PARTICIPANTS :

Minimum 3 candidats.
Maximum 8 candidats.

VALIDATION :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.

La périodicité du renouvellement de la formation doit être déterminée par l'employeur en fonction, notamment, de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié.

HABILITATION FORMATION DOM :

Formation DOM est habilité par la CGSS Guyane.

Habilitation N°XXX en cours

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

FINALITÉ DE LA FORMATION :

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- Montage avec console,
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement,
- Potence, poutre à cliquets et corde de levage.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés.
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

CONTENU

Les enjeux de la prévention.

Les rôles et responsabilités des différents acteurs,

La prévention des risques :

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,

L'exploitation de la notice du fabricant,

La préparation du montage,

Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied,

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité,

La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.

RÉGLEMENTATION :

Pour tout usage professionnel d'échafaudages, une formation est obligatoire, qu'il s'agisse du montage ou du démontage. C'est ce que vient préciser l'article R.4323-69 du Code du travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. »

C'est généralement l'échafaudier qui se charge de monter et démonter l'échafaudage sur le chantier. Les normes européennes en termes d'échafaudages ont été prévues dans le décret 2004-924 du 1er septembre 2004. Ainsi, en complément du précédent article du Code du travail, l'article R.233-13-31 ajoute que le contenu est précisé aux articles R. 231-36 et R. 231-37.

ASSOCIATION DE FORMATIONS :

Le dispositif de l'INRS permet dans le cas où la formation « R408 : Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière » (3 jours) et la formation « R457 » (2 jours) sont associées, la durée totale de la formation peut être ramenée à **4 JOURS** au lieu de 5 jours pour 8 stagiaires maximum.

Formation DOM propose un PACK de formation :

R408 + R457 + Travail en hauteur.

Pour plus d'information nous contacter.

R408 : VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER ET RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED.

2 jours (14 heures)

PUBLIC :

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.
- Toute personne ayant à réceptionner ⁽¹⁾ une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.
- Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

(1) Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier si il répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état.

PRÉREQUIS :

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier.
- Maîtriser la langue française parlée et écrite, les mathématiques élémentaires, la lecture courante de plans.

PARTICIPANTS :

Minimum 3 candidats.
Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.
La périodicité du renouvellement de la formation doit être déterminée par l'employeur en fonction, notamment, de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié.

HABILITATION FORMATION DOM :

Formation DOM est habilitée par la CGSS Guyane.

Habilitation N°XXX en cours

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications.
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.

FINALITÉ DE LA FORMATION :

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la R408 :

- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage d'éléments de l'échafaudage).

Et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés.
 - Livrets techniques remis aux stagiaires.
 - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

CONTENU

Les enjeux de la prévention,

Les rôles et responsabilités des différents acteurs,

La prévention des risques :

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,

L'exploitation de la notice du fabricant,

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent,

L'examen d'adéquation,

L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation,

L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage,

Le compte-rendu/procès-verbal de réception,

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

RÉGLEMENTATION :

Pour tout usage professionnel d'échafaudages, une formation est obligatoire, qu'il s'agisse du montage ou du démontage. C'est ce que vient préciser l'article R.4323-69 du Code du travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. »

C'est généralement l'échafaudier qui se charge de monter et démonter l'échafaudage sur le chantier. Les normes européennes en termes d'échafaudages ont été prévues dans le décret 2004-924 du 1er septembre 2004. Ainsi, en complément du précédent article du Code du travail, l'article R.233-13-31 ajoute que le contenu est précisé aux articles R. 231-36 et R. 231-37.

ASSOCIATION DE FORMATIONS :

Le dispositif de l'INRS permet dans le cas où la formation « R408 : vérifier des échafaudages » (2 jours) est associée à la formation « R408 : monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied » (2 jours) la durée totale de la formation peut être ramenée à 4 jours.

R457 : MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

2 jours (14 heures)

PUBLIC :

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

PRÉREQUIS :

Le stagiaire devra :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges.

PARTICIPANTS :

Minimum 3 candidats.
Maximum 8 candidats.

VALIDATION :

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.

La périodicité du renouvellement de la formation doit être déterminée par l'employeur en fonction notamment, de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié.

HABILITATION FORMATION DOM :

Formation DOM est habilitée par la CGSS Guyane.

Habilitation N°XXX en cours

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

FINALITÉ DE LA FORMATION :

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

CONTENU

Les enjeux de la prévention,

Les rôles et responsabilités des différents acteurs,

La prévention des risques :

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,

L'exploitation de la notice du fabricant,

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent,

La préparation du montage,

Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant,

L'examen d'adéquation,

L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage,

La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage,

Le compte-rendu de vérification,

Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant.

RÉGLEMENTATION :

Pour tout usage professionnel d'échafaudages, une formation est obligatoire, qu'il s'agisse du montage ou du démontage. C'est ce que vient préciser l'article R.4323-69 du Code du travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. »

C'est généralement l'échafauteur qui se charge de monter et démonter l'échafaudage sur le chantier. Les normes européennes en termes d'échafaudages ont été prévues dans le décret 2004-924 du 1er septembre 2004. Ainsi, en complément du précédent article du Code du travail, l'article R.233-13-31 ajoute que le contenu est précisé aux articles R. 231-36 et R. 231-37.

ASSOCIATION DE FORMATIONS :

Le dispositif de l'INRS permet dans le cas où la formation « R408 : Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière » (3 jours) et la formation « R457 » (2 jours) sont associées, la durée totale de la formation peut être ramenée à **4 JOURS** au lieu de 5 jours pour 8 stagiaires maximum.

Formation DOM propose un PACK de formation :

R408 + R457 + Travail en hauteur.

Pour plus d'information nous contacter.

R482 : CONDUITE EN SÉCURITÉ DES ENGINS DE CHANTIER

3 jours (21 heures)

PUBLIC :

Toute personne appelée à manipuler un engin de chantier.

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire français.
- Avoir plus de 18 ans.
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Se reporter au point « déroulement » ci-après.

VALIDATION :

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves théoriques et pratiques, Formation DOM délivre un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) de la catégorie en question.

DÉROULEMENT :

Jour 1 : Formation théorique (12 cand. max.)
Jour 2 : Formation pratique (4 cand. max.)
Jour 3 : Test CACES® théorique + pratique.

DURÉE DE VALIDITÉ :

10 ans.

CERTIFICATION FORMATION DOM :

Formation DOM est certifié Organisme testeur CACES® par la DEKRA Certification :
N° D-673-02

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

Formation DOM propose un PACK de formation :

AIPR opérateur + CACES® R482.

Pour plus d'information nous contacter.



OBJECTIFS :

- Être capable d'utiliser un engin de chantier dans le respect des règles de sécurité.
- Satisfaire à l'évaluation (test CACES® engins de chantier) pour une ou plusieurs catégories d'engins (catégories A à G).

CATÉGORIES

Nota : dans la suite du document, la masse à considérer pour les engins est la masse en service valeur définie par la norme NF ISO 6016 et mentionnée sur la plaque constructeur apposée sur la machine.

Catégorie A : Engins compacts

- pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes,
- chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes,
- chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 tonnes,
- moto-basculateurs de masse ≤ 6 tonnes,
- compacteurs de masse ≤ 6 tonnes,
- tracteurs agricoles de puissance ≤ 100 cv (73,6 kW).



Catégorie B : Engins à déplacement séquentiel

Catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel :

- pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 6 tonnes,
- pelles multifonctions.



Catégorie B2 : Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel :

- machines automotrices de sondage ou de forage.

Cette catégorie n'est pas proposée par nos services

Catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel :

- pelles hydrauliques rail-route,

Cette catégorie n'est pas proposée par nos services

Catégorie C : Engins à déplacement alternatif

Catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif :

- chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 tonnes,
- chargeuses-pelleteuses de masse > 6 tonnes.



Catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif :

- boteurs,
- chargeuses à chenilles de masse > 6 tonnes.



Catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif :

- niveleuses automotrices.



Catégorie D : Engins de compactage

- compacteurs, à cylindres, à pneumatiques ou mixtes, de masse > 6 tonnes.
- compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes.



Catégorie E : Engins de transport

- tombereaux, rigides ou articulés,
- moto-basculateurs de masse > 6 tonnes,
- tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW).



Catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain

- chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât,
- chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique.



Catégorie G : Conduite des engins hors production

- déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais.



R482 : CONDUITE EN SÉCURITÉ DES ENGINS DE CHANTIER

CONTENU

1 - Connaissances théoriques

A - Connaissances générales :

- Rôle et responsabilités du constructeur/de l'employeur,
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, ...),
- Rôle et responsabilités du conducteur,
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,
- Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'homme-traffic.

B - Technologie des engins de chantier :

- Terminologie, caractéristiques générales,
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité,
- Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS,
- Equipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier,
- Existence d'une issue de secours sur les engins concernés.

C. Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES® :

- Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier,
- Catégories de CACES® R.482 correspondantes.

D - Règles de circulation applicables aux engins de chantier :

- Identification et signification,
- Circulation sur chantier, sur la voie publique.

E - Risques liés à l'utilisation des engins de chantier :

- Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin,
- Principaux risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin.

F - Exploitation des engins de chantier :

- Fonction de la ceinture de sécurité ou de tout autre dispositif de retenue,
- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège,
- Transport et élévation de personnes,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin (panne, incendie...),
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes et mentions d'avertissement apposés sur l'engin,
- Connaissance et utilisation des gestes et signaux de commandement,
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives,
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

G - Vérifications d'usage des engins de chantier :

- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur,
- Principales anomalies concernant.

2 - Savoir-faire pratiques

A - Prise de poste et vérification :

- Utilisation des documents,
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement,

- Contrôle de la propreté de l'espace cabine,
- Fonctionnement et vérification du siège,
- Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite,
- Vérification des dispositifs de sécurité,
- Mise en route du moteur, interprétation des indications du tableau de bord,
- Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers,
- Localisation de l'issue de secours et conditions de sa mise en oeuvre, extincteur en cabine.

B - Conduite et manœuvres :

- Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge (le cas échéant),
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin,
- Stationner et arrêter l'engin en sécurité,
- Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base :
 - charger une unité de transport,
 - effectuer une opération de déblai / remblai,
 - vider la benne en sécurité,
 - réaliser une tranchée,
 - effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste,
 - effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste,
 - réaliser un forage,
 - approcher un talus,
 - lever une charge à l'aide d'élingues,
 - Manutentionner, au moyen de bras de fourche.

C - Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

- Stationner l'engin hors d'une zone à risques,
- Positionner les équipements en sécurité,
- Mettre en oeuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements,
- Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes.

EN OPTION :

D - Conduite au moyen d'une télécommande :

- Énumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande,
- Vérifier les équipements de transmission,
- Savoir utiliser les commandes appropriées,
- Se positionner pour avoir la meilleure vision,
- Savoir exécuter en sécurité et avec souplesse les mouvements de l'engin.

E - Chargement / déchargement sur porte-engins

- Vérifier l'adéquation du porte-engins au matériel,
- S'assurer que le porte-engins est sur une surface plane et stabilisée, et procéder aux vérifications nécessaires relatives au porte-engins et à son environnement,
- Effectuer le chargement de l'engin en sécurité,
- Vérifier la hauteur de l'engin et de l'attelage,
- Identifier les points d'arrimage sur l'engin,
- Effectuer le déchargement de l'engin.

RÉGLEMENTATION :

Tout travailleur amené à utiliser un engin de chantier à conducteur porté ou télécommandé doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- 1) que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire ;
- 2) que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée ;
- 3) qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées ;
- 4) que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation ;
- 5) que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour l'engin de chantier concerné.

Le recours au CACES® de la catégorie appropriée constitue un bon moyen pour l'employeur de se conformer aux obligations en matière de contrôle des connaissances et du savoir-faire, pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, mentionnées ci-dessus.

Extrait de la recommandation CACES® de la CNAMTS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,

- Livrets techniques remis aux stagiaires,

- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté et certifié.

- Des documents, supports, seront mis à disposition des stagiaires et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail.

R485 : CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

3 jours (21 heures)

PUBLIC :

Toute personne appelée à manipuler un chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant.

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire français.
- Avoir plus de 18 ans.
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Se reporter au point « déroulement » ci-après.

VALIDATION :

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves théoriques et pratiques, Formation DOM délivre un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) de la catégorie en question.

DÉROULEMENT :

Jour 1 : Formation théorique (12 cand. max.)

Jour 2 : Formation pratique (6 cand. max.)

Jour 3 : Test CACES® théorique + pratique.

DURÉE DE VALIDITÉ :

5 ans.

CERTIFICATION FORMATION DOM :

Formation DOM est certifié Organisme testeur CACES® par la DEKRA Certification : N° D-673-02

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Être capable d'utiliser un chariot de manutention dans le respect des règles de sécurité.
- Satisfaire à l'évaluation «test CACES® chariot de manutention automoteurs gerbeurs» pour une ou plusieurs catégories d'engins.

ÉQUIPEMENTS

Les équipements visés par cette recommandation sont les chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant, au sens du couple de normes européennes harmonisées EN ISO 3691-1 : 2015 + EN 16307-1+A1 : 2015 :

- Véhicule ayant au moins trois roues, muni d'un mécanisme d'entraînement motorisé, à l'exception de ceux qui roulent sur rail, conçu pour transporter, lever, gerber ou stocker en casiers toutes sortes de charges et conduit par un opérateur circulant à pied avec le chariot.

Les CACES® R485 concernent uniquement les chariots gerbeurs à conducteur accompagnant, à mât fixe muni de bras de fourche, dont les mécanismes de translation et de levage sont motorisés.

Exemples :



CATÉGORIES

Catégorie 1 :

Gerbeur automoteurs à conducteur accompagnant (1,20 m. < hauteur de levée ≤ 2,50 m).

Catégorie 2 :

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50 m).

RÉGLEMENTATION :

Tout travailleur amené à utiliser un engin de chantier à conducteur porté ou télécommandé doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- 1) que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire ;
- 2) que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée ;
- 3) qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées ;
- 4) que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation ;
- 5) que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour l'engin de chantier concerné.

Le recours au CACES® de la catégorie appropriée constitue un bon moyen pour l'employeur de se conformer aux obligations en matière de contrôle des connaissances et du savoir-faire, pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, mentionnées ci-dessus.

Extrait de la recommandation CACES® de la CNAMTS.



R485 : CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

CONTENU

1 - Connaissances théoriques :

A - Connaissances générales :

- Rôle et responsabilités du constructeur/de l'employeur,
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, ...),
- Rôle et responsabilités du conducteur,
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,

B - Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant :

- Alimentation en énergie électrique des gerbeurs,
- Terminologie et caractéristiques générales,
- Différentes technologies de batteries d'accumulateurs,
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité,
- Equipements de préhension de charges disponibles pour les gerbeurs,
- Paramètres de fonctionnement ajustables par un technicien spécialisé en fonction des conditions d'utilisation,
- Intérêt de l'option de mise à hauteur automatique des bras de fourches.

C - Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant :

- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention,
- Catégories de CACES® R.485 pour les gerbeurs à conducteur accompagnant.

D - Notions élémentaires de physique :

- Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées,
- Conditions de stabilité.

E - Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant :

- Conditions d'équilibre du chariot,
- Facteurs qui influent sur la stabilité latérale et longitudinale durant les manutentions et pendant les déplacements,
- Lecture de tableaux et d'abaques de charge,
- Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

F - Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant :

- Principaux risques - Facteur(s) de risque et moyens de prévention associés.
- Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer,
- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions.

G - Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant :

- Identification des différents types de palettes et contenants existants en fonction de leurs caractéristiques,
- Fonctionnement, rôle et utilité du dispositif automatique de mise à niveau des bras de fourche,
- Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement ajustables aux conditions d'utilisation,
- Positionnement du conducteur par rapport au gerbeur dans les différentes situations d'utilisation,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance,
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges,

tion sur les charges,

- Interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques,
- Interprétation des panneaux de circulation,
- Plan de circulation, consignes de sécurité, protocole de chargement / déchargement ...,
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives,
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

H - Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant :

- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur,
- Principales anomalies concernant.

2 - Savoir-faire pratiques :

A - Prise de poste et vérification :

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions et rapport de vérification périodique,
- Vérification visuelle de l'état du gerbeur afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Vérification du fonctionnement du gerbeur,
- Vérification du bon fonctionnement des organes et dispositifs de sécurité,
- Vérification du branchement et de la charge de la batterie d'accumulateurs,
- Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement du chariot aux conditions d'utilisation,
- Vérification de l'adéquation du gerbeur aux opérations de manutention à réaliser.

B - Conduite et manoeuvres :

- Manoeuvrer et diriger le gerbeur, en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge :
- adapter une position latérale au timon adaptée à la manoeuvre en cours,
- regarder dans le sens de la marche pour conserver une bonne vision du parcours, y compris avec une charge limitant la visibilité,
- regarder en arrière lors du recul pour s'assurer de l'absence d'obstacle au sol,
- veiller à la stabilité de la charge,
- veiller à la sécurité des piétons éventuels (croisements d'allées, portes...),
- orienter le gerbeur dans le sens approprié et adapter sa vitesse en pente.

- Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charge dont le gerbeur est équipé.

- Prendre et déposer une charge au sol :
- évaluer la position du centre de gravité de la charge,
- positionner le gerbeur pour effectuer la prise,
- prendre la charge de manière à en assurer l'équilibre,
- s'assurer que le lieu de dépose est approprié,
- déposer la palette avec précision à l'endroit déterminé.
- Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile :
- apprécier le nombre maximal de niveaux sur lesquels les charges peuvent être empilées sans écrasement ou basculement de la pile,
- positionner le gerbeur face à la pile pour effectuer la prise / la dépose,
- prendre / déposer une charge sur une pile sans en compromettre la stabilité.

- Effectuer le stockage / le déstockage à tous les niveaux d'un palettier :

- localiser l'emplacement de stockage selon des instructions reçues,
- apprécier les risques liés au stockage / déstockage à cet emplacement,
- vérifier le bon état du support de charge et la qualité de son conditionnement,
- positionner le gerbeur face à l'emplacement de stockage,
- prendre / déposer la charge dans l'alvéole.
- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière :
- s'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies, ...,
- vérifier que le gerbeur est adapté, compte tenu du gabarit du véhicule, de la résistance du plancher, ...
- mettre en oeuvre les dispositions et moyens permettant un accès en sécurité à la plate-forme du véhicule,
- adapter la vitesse et la trajectoire du gerbeur à l'entrée, à la sortie et à l'intérieur du véhicule,
- prendre / déposer les charges conformément au plan de chargement, en optimisant la répartition des charges dans le volume utile.

- Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule au moyen d'un hayon :

- s'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies, ...,
- s'assurer que la CMU du hayon est appropriée aux poids cumulés du gerbeur et des charges à manutentionner, ...
- vérifier que le gerbeur est adapté, compte tenu du gabarit du véhicule, de la résistance du plancher, de la présence des raidisseurs latéraux...
- mettre en place une signalisation adaptée pour prévenir les risques liés à la circulation des véhicules et piétons au voisinage du hayon,
- adapter la vitesse et la trajectoire du gerbeur à l'intérieur du véhicule,
- prendre / déposer les charges conformément.

- Manutentionner une charge longue, un conteneur rigide contenant un liquide et une charge déformable.
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot,
- Stationner et arrêter le gerbeur en sécurité.

C - Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance :

- Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels, faire l'appoint si nécessaire et mettre le gerbeur en charge,
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,

- Livrets techniques remis aux stagiaires,

- Exercices pratiques de mise en situation sur plateau technique adapté et certifié.

- Des documents, supports, seront mis à disposition des stagiaires et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail.

R486 : CONDUITE EN SÉCURITÉ DES PLATES-FORMES ÉLEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP)

3 jours (21 heures)

PUBLIC :

Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP).

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire français.
- Avoir plus de 18 ans.
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Se reporter au point « déroulement » ci-après.

VALIDATION :

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves théoriques et pratiques, Formation DOM délivre un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) de la catégorie en question.

DÉROULEMENT :

Jour 1 : Formation théorique (12 cand. max.)
Jour 2 : Formation pratique (4 cand. max.)
Jour 3 : Test CACES® théorique + pratique.

DURÉE DE VALIDITÉ :

5 ans.

CERTIFICATION FORMATION DOM :

Formation DOM est certifié Organisme testeur CACES® par la DEKRA Certification :
N° D-673-02

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Être capable d'utiliser un chariot de manutention dans le respect des règles de sécurité.
- Satisfaire à l'évaluation (test CACES® PEMP) pour une ou plusieurs catégories d'engins.

ÉQUIPEMENTS

Les équipements visés par cette recommandation sont les plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP), au sens de la norme européenne harmonisée EN 280 :2013 : Machine destinée à déplacer des personnes vers des positions de travail pour exécution de tâches depuis la plate-forme, la position d'accès et de sortie de la plate-forme se trouvant uniquement au niveau du sol ou sur le châssis.

Selon la géométrie de leur structure déformable, les PEMP sont divisées en deux groupes principaux :

- **Groupe A** : PEMP dont la projection verticale du centre de la surface de la plate-forme se trouve toujours à l'intérieur des lignes de renversement, dans toutes les configurations de la plate-forme et jusqu'à l'inclinaison maximale du châssis spécifiée par le fabricant (élévation verticale).
- **Groupe B** : toutes les autres PEMP (élévation multidirectionnelle).

En fonction de leur possibilité de translation, les PEMP sont divisées en 3 types :

- **type 1** : la translation du châssis ou du porteur n'est possible que si la PEMP est en configuration de transport,
- **type 2** : la translation peut être commandée par un organe situé sur le châssis ou dans le porteur, alors que la plate-forme de travail n'est pas en configuration de transport (position basse),
- **type 3** : la translation peut être commandée par un organe situé sur la plate-forme de travail lorsque celle-ci est en position haute.

CATÉGORIES

Catégorie A : PEMP du groupe A, de type 1 ou 3

Catégorie B : PEMP du groupe B, de type 1 ou 3



Catégorie C : Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B.

Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins, transfert de toutes les PEMP de catégorie A ou B sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.



RÉGLEMENTATION :

Tout travailleur amené à utiliser un engin de chantier à conducteur porté ou télécommandé doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- 1) que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire ;
- 2) que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée ;
- 3) qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées ;
- 4) que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation ;
- 5) que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour l'engin de chantier concerné.

Le recours au CACES® de la catégorie appropriée constitue un bon moyen pour l'employeur de se conformer aux obligations en matière de contrôle des connaissances et du savoir-faire, pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, mentionnées ci-dessus.

Extrait de la recommandation CACES® de la CNAMTS.



R486 : CONDUITE EN SÉCURITÉ DES PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP)

CONTENU

1 - Connaissances théoriques :

A - Connaissances générales :

- Rôle et responsabilités du constructeur/de l'employeur,
- Rôle et responsabilités du responsable de chantier,
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, ...),
- Rôle et responsabilités du conducteur,
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,

B - Technologie des PEMP :

- Les différentes sources d'énergie des PEMP, nature et identification,
- Terminologie et caractéristiques générales,
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité,
- Identification et rôle des différents postes de commande des PEMP et organes de service correspondants,
- Types d'organes de roulement existants sur les PEMP,
- Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des PEMP,
- Utilisation, charge et entretien des batteries de traction des PEMP électriques.

C - Les principaux types de PEMP - Les catégories de CACES® :

- Caractéristiques et spécificités des différentes PEMP existantes,
- Usages courants et limites d'utilisation des différentes PEMP existantes,
- Définition et limites des catégories de CACES® R.486 pour les PEMP concernées.

D - Notions élémentaires de physique :

- Évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,
- Conditions de stabilité.

E - Stabilité des PEMP :

- Conditions d'équilibre des PEMP,
- Facteurs qui influent sur la stabilité durant les manutentions et pendant les déplacements,
- Règles de stabilisation des PEMP,
- Lecture et utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur,
- Respect des limites de capacité de la PEMP lors d'entrées/sorties successives de charges sur la plate-forme.

F - Risques liés à l'utilisation des PEMP :

- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés :

Renversement de la PEMP, chute de hauteur du conducteur ou d'un opérateur embarqué dans la plate-forme, heurts de personnes au sol, écrasement/coincement contre un obstacle d'une partie du corps du conducteur ou d'un opérateur embarqué dans la plate-forme, collision avec un autre équipement de travail mobile, chute d'objet depuis la plate-forme, risques liés au manque de visibilité, risques liés à l'utilisation de carburant, de fluide hydraulique..., modalités de leur manipulation, risques liés à la mise en oeuvre des batteries d'accumulateurs, modalité de réalisation des opérations courantes, risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en oeuvre, risques liés à l'environnement, risques liés aux conditions climatiques, risques liés au bruit, risques liés au gabarit de la PEMP, risque d'incendie/explosion, risque liés à une mauvaise ventilation du local, ...

- Autres risques liés aux travaux à réaliser depuis la plate-forme.

G - Exploitation des PEMP :

- Opérations interdites,
- Incidence des déformations de la structure extensible sur la solidité de la PEMP,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Justification du choix et du port des EPI en fonction des préconisations du constructeur,
- Adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer,
- Limites d'emploi,
- Signification des différents pictogrammes et des panneaux de circulation,
- Repérage, sur le trajet à parcourir, des lieux ou des situations pouvant présenter des risques,
- Balisage de la zone d'évolution,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la PEMP,
- Consignation des équipements interférents,
- Utilisation des dispositifs de dépannage et de secours,
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

H - Vérifications d'usage des PEMP :

- Principales anomalies concernant : Les suspentes et mécanismes d'élévation, la structure, les mécanismes, les dispositifs de sécurité, les sources d'énergie, le circuit hydraulique, les organes de freinage et de direction, les bandages et pneumatiques, etc.

2 - Savoir-faire pratiques :

A - Prise de poste et vérification :

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions et rapport de vérification périodique,
- Mise en configuration d'exploitation de la PEMP,
- Vérification visuelle de l'état de la PEMP et de ses contacts avec le sol afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité pouvant être actionnés manuellement ou testés sans charge,
- Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs,
- Vérification des conditions météorologiques,
- Vérification de l'adéquation de la PEMP à chaque opération à réaliser, notamment que la manutention est possible compte tenu de la capacité de la PEMP, de la hauteur et de la portée éventuelle,
- Dans la zone d'évolution, identification des sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la PEMP, et choix du parcours adapté,
- Balisage de la zone d'évolution,
- Suivant le type de PEMP, déploiement des stabilisateurs et réglage l'horizontalité du châssis.

B - Conduite et manoeuvres

- Monter et descendre en sécurité de la PEMP et s'assurer du retour en position du dispositif d'accès,
- Positionner la PEMP en fonction de la tâche à effectuer, à un emplacement précis,
- Déplacer la PEMP le long de parois verticales et horizontales, dans un espace limité...,
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Vérifier les points d'appui de la PEMP à chaque positionnement,

- Suivant le type et le groupe de PEMP :

- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, dans toutes les configurations possibles du poste de conduite,
- effectuer les différents mouvements de la plate-forme en douceur, avec progressivité, sans heurt jusqu'à une distance d'approche de 20 cm environ, en respectant les règles de sécurité adaptées,
- charger et décharger une PEMP de type 3 sur un engin de transport.
- effectuer une manoeuvre de descente de la plate-forme :
- au sol, savoir exécuter une manoeuvre de descente de secours / de dépannage de la plate-forme,
- depuis la plate-forme, savoir faire exécuter une manoeuvre de descente de dépannage à un opérateur au sol.
- Communiquer avec l'accompagnant ou, le cas échéant, le chef de manoeuvre au moyen des gestes et signaux conventionnels (Norme FDE 52-401) - Savoir réagir à un signal d'alerte,
- Stationner et arrêter la PEMP en sécurité.

C - Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien

- Maintenance :

- Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,

- Livrets techniques remis aux stagiaires,

- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté et certifié.

- Des documents, supports, seront mis à disposition des stagiaires et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail.

R489 : CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ

3 jours (21 heures)

PUBLIC :

Toute personne appelée à manipuler un chariot automoteur à conducteur porté.

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire français.
- Avoir plus de 18 ans.
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Se reporter au point « déroulement » ci-après.

VALIDATION :

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves théoriques et pratiques, Formation DOM délivre un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) de la catégorie en question.

DÉROULEMENT :

Jour 1 : Formation théorique (12 cand. max.)

Jour 2 : Formation pratique :

Cat. 1A, 1B, 2A, 2B, 5 et 7 : (8 cand. max.)

Cat. 3 et 4 : (6 cand. max.)

Jour 3 : Test CACES® théorique + pratique.

DURÉE DE VALIDITÉ :

5 ans.

CERTIFICATION FORMATION DOM :

Formation DOM est certifié Organisme testeur CACES® par la DEKRA Certification :
N° D-673-02

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté et certifié.
- Des documents, supports, seront mis à disposition des stagiaires et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe du groupe de travail.

OBJECTIFS :

- Être capable d'utiliser un chariot de manutention dans le respect des règles de sécurité.
- Satisfaire à l'évaluation «test CACES® chariot de manutention automoteurs à conducteur porté» pour une ou plusieurs catégories d'engins.

CATÉGORIES

Nota 1 : La capacité nominale est la charge maximale que le chariot peut lever, indiquée sur la plaque constructeur (elle est indépendante de l'équipement porte-charge).

Nota 2 : La hauteur de levée est mesurée entre le sol et le dessus des bras de fourche dans leur position la plus élevée, c'est-à-dire avec le tablier en butée haute et - le cas échéant - le levage « transpalette » des bras supports totalement déployé.

Catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté - Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ≤ 1,20 m)

Chariot de manutention à conducteur porté muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son transport ou la préparation de commande au sol.



Catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)

Chariot de manutention à conducteur porté équipé d'un mât fixe et muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son gavage et son dégavage, ou son stockage et son destockage en casier.



Catégorie 2A : Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes)

Chariot de manutention portant sa charge sur une plate-forme fixe ou sur un équipement non élévateur, dont la capacité de charge est inférieure ou égale à 2 tonnes.



Catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)

Chariot de manutention muni d'un système d'attelage et spécialement conçu pour tirer des véhicules roulants (remorques...), dont la capacité de traction est inférieure ou égale à 25 tonnes.



Catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes)

Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot, dont la capacité nominale est inférieure ou égale à 6 tonnes.



Catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes)

Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot, dont la capacité nominale est supérieure à 6 tonnes.



Catégorie 5 : Chariots élévateurs à mât rétractable

Chariot élévateur gerbeur à longerons porteurs pour lequel la charge peut être amenée en porte-à-faux par avancement du mât.



Catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite élevable (hauteur de plancher > 1,20 m)

Chariot élévateur gerbeur dont le poste de conduite s'élève avec l'organe porteur de charge à une hauteur de plancher > 1,20 m.

Cette catégorie n'est pas proposée par nos services



Catégorie 7 : Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories

Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins et transfert de chariots des catégories 1 à 6 sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.

R489 : CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ

CONTENU

1 - Connaissances théoriques :

A - Connaissances générales :

- Rôle et responsabilités du constructeur/de l'employeur,
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, ...),
- Rôle et responsabilités du conducteur,
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,

B - Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté :

- Les différentes sources d'énergie des chariots, nature et identification,
- Terminologie et caractéristiques générales,
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité
- Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
- Dispositifs s'opposant à l'éjection du conducteur en cas de renversement ou de basculement,
- Équipements interchangeables disponibles pour les chariots industriels, leurs utilisations possibles,
- Modes de transmission et de direction existants sur les chariots, savoir les identifier et en déduire les particularités de conduite qui en découlent,
- Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des chariots,
- Utilisation des batteries de traction des chariots électriques, nécessité et fréquence de la charge en fonction de leurs caractéristiques.

C - Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES® :

- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention,
- Catégories de CACES® R489 pour les chariots industriels à conducteur porté.

D - Notions élémentaires de physique :

- Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,
- Conditions de stabilité.

E - Stabilité des chariots de manutention :

- Conditions d'équilibre du chariot,
- Facteurs qui influent sur la stabilité latérale et longitudinale, durant les manutentions et pendant les déplacements,
- Lecture de la plaque de charge,
- Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

F - Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté :

- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés ...,
- Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer,
- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées.

G - Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté :

- Identification des différents types de palettes existants en fonction de leurs caractéristiques, connaissance de leurs limites d'emploi,
- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège : poids du conducteur, ...

- Évaluation des distances de freinage, en fonction de la vitesse de déplacement du chariot et de la nature du sol,
- Modalités de remplissage d'un réservoir GPL à partir d'une station de stockage,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le chariot ou la charge,
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges,
- Interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques,
- Interprétation des panneaux de circulation,
- Plan de circulation et consignes de sécurité liées au chargement / déchargement ...,
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

H - Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté :

- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste, réalisation pratique de ces tâches,
- Principales anomalies concernant.

2 - Savoir-faire pratiques :

A - Prise de poste et vérification :

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions,
- Vérification visuelle de l'état du chariot et de son équipement de préhension de charges afin de détecter les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs,
- Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser.

B - Conduite et manœuvres :

- Monter et descendre en sécurité du chariot et connaître la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge, y compris :
 - avec une charge limitant la visibilité,
 - sur un plan incliné,
 - sur un sol naturel non nivelé.
- Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charge dont le chariot est équipé,
- Suivant le type de chariot ou l'activité du conducteur :
 - prendre et déposer une charge au sol,
 - effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile,
 - effectuer le stockage/le déstockage à tous les niveaux d'un palettier,
 - réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quoi par l'arrière,
 - assurer, depuis le sol, le chargement et le déchargement d'un véhicule,
 - manutentionner une charge longue, un

- contenant rigide contenant un liquide et une charge déformable,
- préparer une palette en hauteur,
- charger et décharger tout type de chariot sur un engin de transport,
- effectuer une manœuvre de descente de la cabine en cas de panne.
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Adopter un mode de conduite « économique »,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté,
- Stationner et arrêter le chariot en sécurité.

C - Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance :

- Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

RÈGLEMENTATION :

Tout travailleur amené à utiliser un engin de chantier à conducteur porté ou télécommandé doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- 1) que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire ;
- 2) que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée ;
- 3) qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées ;
- 4) que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation ;
- 5) que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour l'engin de chantier concerné.

Le recours au CACES® de la catégorie appropriée constitue un bon moyen pour l'employeur de se conformer aux obligations en matière de contrôle des connaissances et du savoir-faire, pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, mentionnées ci-dessus.

Extrait de la recommandation CACES® de la CNAMTS.

MANIPULATION EN SÉCURITÉ ET ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE

2 jours (14 heures)

PUBLIC :

Tout agent amené à utiliser une tronçonneuse.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

Manipulation en sécurité et entretien de la tronçonneuse + débroussailleuse.

Durée : 3 jours (21 heures)

Pour plus d'information nous contacter.

OBJECTIFS :

Acquérir le savoir-faire professionnel et technologique afin d'utiliser une tronçonneuse, d'abattre et débiter un arbre dans des conditions de sécurités optimales.

CONTENU

ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE :

- **Les diverses machines ou outils :**
 - Les tronçonneuses.
 - Leur maintenance et leur entretien.

- **Constitution d'une machine :**

- Technique de la tronçonneuse,
- Mise en route,
- Réglage du moteur,
- Entretien courant du moteur,
- Contrôle des pièces d'usure,
- Détection de pannes et anomalies,
- Affûtage.

MANIPULATION DE LA TRONÇONNEUSE :

- **Sécurité :**
 - Les équipements de protection individuelle.
 - Les risques particuliers liés aux travaux forestiers.
 - Toutes les vérifications d'usage à prendre.

- **Gestes et postures :**

- Équilibre et superposition des centres de gravité.
- Utilisation du poids du corps.
- Sécurité physique.
- Économie de l'effort.

- **Les diverses machines.**

- **L'environnement :**

- Que peut-on abattre sans porter atteinte à l'environnement ?
- Connaître les différentes sortes de barres, leurs caractéristiques et leurs fonctions,
- Connaître les techniques de coupe et de pliage,
- Connaître les différents matériaux (écarteur, connecteur,...).

- **Mise en route d'une tronçonneuse :**

- Technique de la tronçonneuse.

- **Mise en phase de travail du chantier programmé ou intervention d'urgence :**

- Abattage, ébranchage, débitage.
- Les diverses coupes.
- Appréhender les chûtes d'arbres.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique en vue de la manipulation des équipements.

MANIPULATION EN SÉCURITÉ ET ENTRETIEN DE LA DÉBROUSSAILLEUSE

1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Tout agent amené à utiliser une débroussailleuse.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE :

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

Manipulation en sécurité et entretien de la tronçonneuse + débroussailleuse.

Durée : 3 jours (21 heures)

Pour plus d'information nous contacter.

OBJECTIFS :

Acquérir le savoir-faire professionnel et technologique afin d'utiliser une débroussailleuse dans des conditions de sécurités optimales.

CONTENU

ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE :

- **Les diverses machines ou outils :**
 - Les tronçonneuses,
 - Leur maintenance et leur entretien.

- **Constitution d'une machine :**

- Technique de la tronçonneuse,
- Mise en route,
- Réglage du moteur,
- Entretien courant du moteur,
- Contrôle des pièces d'usure,
- Détection de pannes et anomalies.

MANIPULATION DE LA TRONÇONNEUSE :

- **Sécurité :**
 - Les équipements de protection individuelle.
 - Les risques particuliers liés aux travaux forestiers.
 - Toutes les vérifications d'usage à prendre.

- **Gestes et postures :**

- Équilibre et superposition des centres de gravité.
- Utilisation du poids du corps.
- Sécurité physique.
- Économie de l'effort.

- **Les diverses machines :**

- **L'environnement :**

- Que peut-on débroussailler sans porter atteinte à l'environnement ?
- Comment éviter de polluer.
- Connaître les différentes sortes de barres, leurs caractéristiques et leurs fonctions,
- Connaître les techniques de coupe et de pliage,
- Connaître les différents matériaux.

- **Mise en route d'une tronçonneuse :**

- Technique de la débroussailleuse.

- **Mise en phase de travail du chantier programmé ou intervention d'urgence.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique en vue de la manipulation des équipements.

DÉVELOPPEMENT DES **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** :

REMISE À NIVEAU MATHÉMIQUES APPLIQUÉS AU BTP	p.30
REMISE À NIVEAU MATHÉMATIQUES APPLIQUÉS À L'ÉLECTRICITÉ	p.30
LECTURE DE PLAN	p.31
TOPOGRAPHIE	p.31
RÉALISER UN MÈTRE	p.32
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON ARMÉ	p.32
TECHNIQUES DE FINITION	p.33
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON BANCHÉ	p.33
TECHNIQUES DE MISE EN OEUVRE DE CANALISATION ET RÉSEAUX	p.34
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE DE VOIRIE	p.34
MANAGEMENT D'ÉQUIPE EN ENTREPRISE	p.35
PRÉPARATION ET ORGANISATION DE CHANTIER	p.35

REMISE A NIVEAU : MATHÉMATIQUES ET GÉOMÉTRIE APPLIQUÉS AU BTP

2 jours (14 heures)

PUBLIC :

Tout travailleur du BTP souhaitant intégrer les modules de formation Lecture de plan et/ou topographie.

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

OBJECTIFS :

Mieux appréhender les principes de base en mathématiques et géométrie adaptés aux principes du Bâtiment et des Travaux Publics.
Permettre d'intégrer les modules de formation de Lecture de plan et Topographie avec les notions de base.

CONTENU

• **Approfondissement des connaissances de base en mathématiques :**

- Comprendre les systèmes de mesure et leurs unités,
- Comprendre et utiliser les techniques opératoires,
- Maîtriser les 4 opérations des nombres entiers et décimaux,
- Comprendre et utiliser le sens des opérations en situation pro..

• **Application en situation professionnelle :**

- Se repérer dans les tableaux de données, sur un axe gradué, dans un plan,
- Lire, établir un planning,
- Calculer des durées, utiliser les centièmes,
- Utiliser ces informations,
- Effectuer des opérations, des calculs de proportionnalité en fonction d'un résultat attendu,
- Dénombrer des quantités,
- Calculer des stocks, des quantités, des rapports,....
- Effectuer des conversions,

• **Rappels d'algèbre et arithmétique :**

- Opérations sur les nombres relatifs,
- Les règles du calcul fractionnel,
- Méthodes de calcul de la division euclidienne.

• **Théorème de Thalès et réciproque :**

- Maîtriser les différentes propriétés et applications du Théorème de Thalès,
- Connaître la réciproque du théorème de Thalès.

• **Angles et trigonométrie :**

- Rappels trigonométriques pour le triangle rectangle,
- Théorème de Pythagore, applications et réciproque,
- Calcul d'angles en utilisant la trigonométrie.

• **Géométrie dans l'espace :**

- Calcul d'aire et de volume,
- Section d'un solide,
- Agrandissement et réduction : aire et volume.

REMISE A NIVEAU : MATHÉMATIQUES APPLIQUÉS AU DOMAINE DE L'ÉLECTRICITÉ

1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Tout travailleur du BTP souhaitant intégrer les modules de formation Lecture de plan (option électricité).

PRÉREQUIS :

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de projection,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

OBJECTIFS :

Mieux appréhender les principes de base en mathématiques et géométrie adaptés aux principes du Bâtiment et des Travaux Publics.
Permettre d'intégrer les modules de formation de Lecture de plan (option électricité) avec les notions de base.

CONTENU

• **Fondamentaux de l'électricité :**

- Énoncer les grandeurs électriques de base (U, I, P, R),
- Différencier et mesurer les grandeurs de base en courant continu et alternatif monophasé,
- Reconnaître les fonctions des matériels électriques,
- Câbler des montages électriques usuels.

• **Règles applicables au courant triphasé :**

- Différencier et mesurer les grandeurs de base en courant alternatif triphasé,
- Reconnaître les matériels électriques triphasés,
- Concevoir et câbler des montages électriques usuels.

LECTURE DE PLAN

Initiation : 5 jours (35 heures)
Perfectionnement : 5 jours (35 heures)

PUBLIC :

Tout travailleur du BTP souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation,

OU

- Avoir suivi la formation : Remise à niveau mathématiques appliqué au BTP.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique,
- Séance de travail pratique en groupe,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

OBJECTIFS :

Acquérir les principes de base de la lecture de plan.
Développer son autonomie, améliorer ses performances et son rendement.

CONTENU

Initiation :

• **Bâtiment :**

- Principaux termes utilisés en bâtiment,
- Éléments d'ouvrages : terminologie,
- Façades/plans/coupes : cotation - convention,
- Disposition : des vues, des côtes, des écritures,
- Plan de situation et de masse,
- Projet de construction,
- Plan de soubassement, de fondation.

• **T.P. VRD :**

- La codification des plans et cartes,
- Echelle - Le référencement - Orientation,
- Les couleurs - Légende - Symbole,

• **Report de réseau sur un plan existant.**

• **La Cartographie en coordonnées absolues :**

- les systèmes de projection, les coordonnées altimétriques et planimétriques et les méthodologies d'autocontrôle.

• **Béton armé :**

- Béton armé : dessin de coffrage,
- Dessins d'armatures, de poutres, de dalle,
- Lecture de plan : poutre B.A.,
- Planchers, voiles en béton armé,
- évacuations des eaux vannes et pluviales.

• **Étude de la planimétrie :**

- Étude de l'altimétrie, profils en long, profils en travers : coupes et profils - échelles distinctes en X et en Z.

• **Étude de dessin des ouvrages :**

- Ouvrages de voirie (bordures, caniveaux, avaloirs, mobilier urbain),
- Ouvrages de canalisations (regards de visite, regards de branchement, branchements particuliers),

• **Évaluation en salle :**

- QCM individuel de fin de stage,
- Correction en groupe et échanges.

Perfectionnement :

• **La Cartographie en coordonnées relatives :**

- les chartes graphiques, les techniques de triangulation, la station totale.

• **Étude de la planimétrie :**

- Étude de distances, altitudes, dénivelées, pentes - éléments figurant sur les profils,

• **Effectuer des relevés à partir d'un plan.**

• **Effectuer des modifications de plans.**

TOPOGRAPHIE

Initiation : 5 jours (35 heures)
Perfectionnement : 5 jours (35 heures)

PUBLIC :

Tout travailleur du BTP souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation,

OU

- Avoir suivi la formation : Remise à niveau mathématiques appliqué au BTP.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

Acquérir les principes de base de la l'implantation et la topographie.
Acquérir la pratique du relevé et du report de plan sur un chantier de travaux publics.

CONTENU

Initiation :

• **Les outils mathématiques :**

- Trigonométrie,
- Propriétés du cercle,
- Relations dans les triangles,
- Les angles : unités et conversions.

• **Maîtriser le choix des méthodes et des matériels.**

• **Maîtriser les procédés planimétriques :**

- Les échelles / méthodes de relevés par absisses et ordonnées.

• **Maîtriser les procédés d'altimétrie :**

- Rappel des bases/rattachement à un repère/relevés et implantations de points de niveaux/cheminements, rayonnements simples et composés.

• **Implantation :**

- Réaliser des implantations planimétriques,

- Jalonnement et mesure de distances par chaînage,
- Savoir utiliser l'équerre optique,
- Réaliser des implantations altimétrique,
- Savoir utiliser le niveau théodolite,
- Déterminer des dénivelés et des côtes d'altitude,
- Réaliser un nivellement par rayonnement, par cheminement.

Perfectionnement :

- Conduire les travaux d'implantation et de relevés topographiques,
- Maîtriser les procédés et méthodes de planimétrie,
- Maîtriser les procédés et méthodes d'altimétrie,
- Utiliser les niveaux de chantier,
- Utiliser le théodolite.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique,
- Séance de travail pratique en groupe,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

RÉALISER UN MÉTRÉ

Initiation : 5 jours (35 heures)
Perfectionnement : 5 jours (35 heures)

PUBLIC :

Tout travailleur du BTP souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation,
- OU
- Avoir suivi la formation : Remise à niveau maths appliqué au BTP et lecture de plan.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

Acquérir les bases techniques nécessaires pour devenir rapidement opérationnel en entreprise, en ce qui concerne les domaines de compétences suivants :
Avant-métré, quantitatif, devis sur bordereau, étude de prix.

CONTENU

Initiation :

• Réaliser un métré :

- Composition et représentation d'un nombre,
- Signes ou symboles de calcul et de mesure,
- La règle de trois,
- Calcul d'un pourcentage,
- Les mesures de longueur,
- Les mesures de surface,
- Masse (M), Poids (P), Volume - Capacité
- Temps (t), Angles, Périmètre - Surface - Volume,
- Comment calculer,

• Avant-métré :

- Technologie du bâtiment hors lots techniques,
- Etude de prix au déboursé,
- Détermination du prix de vente,
- Devis,
- Préparation d'une commande de matériels,
- Planification.

Perfectionnement :

• Techniques de métré informatique :

- Prise en main de l'outil informatique,
- Prise en main de l'outil Excel,
- Prendre ses repères,
- Concevoir,
- Présenter son métré,
- Exploiter les calculs : formules et fonctions,
- Organiser son métré (feuilles et classeurs).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique,
- Séance de travail pratique en groupe,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON ARMÉ

10 jours (70 heures)

PUBLIC :

Tout ouvrier réalisant des interventions sur des ouvrages en béton armé.

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation,
- OU
- Avoir suivi la formation : Remise à niveau mathématiques appliqué au BTP et lecture de plan.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

Permettre aux candidats d'améliorer leurs compétences pratiques et théoriques dans les domaines du béton et du ferrailage pour des ouvrages en béton armé.

CONTENU

Initiation :

• Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.

• Les différents coffrage :

- Les types de coffrages,
- Les différents éléments coffrés : dalle, linteau, poteau, mur, ...

• Réalisation et implantation des coffrages :

- Tracé et implantation d'alignements,
- Implantation de points et repères en planimétrie,
- Coffrage en traditionnel bois et en éléments manu-portables.

• Calcul pratique du béton armé

- Comprendre, interpréter et identifier les risques et les conséquences de nonconformité du béton,
- La plasticité des bétons,
- Les classes de résistance des bétons,
- Les mesures correctives,
- La livraison de l'ouvrage (verticalité, bullage, calepinage des joints, matrice, aspects...).

• Techniques de bétonnage et vibration :

- Connaître les différents bétons utilisés sur un même chantier (les dosages, les ciments, la granulométrie des agrégats, la qualité des bétons, leur composition, les adjuvants et leurs dosages, la vibration, le rôle de l'eau),
- Règles à observer durant le bétonnage : le vibrage (pourquoi, quand, les méthodes, les outils, les conséquences d'un mauvais vibrage),
- à quel moment peut-on démouler ?
- Qui donne l'ordre de démouler ?
- Quelles sont les procédures et les délais à respecter ?
- Vérification et contrôle après coulage,

• Observations et commentaires,

- Association acier-béton,
- Rectification de l'ouvrage : enduit, masticage des joints et ragréage.

• Technologie de ferrailage :

- Technologie concernant les différents types de ferrailage (cages d'armature, panneaux),
- Connaître les fonctions, positionnement des armatures en fonction des efforts,
- Connaître les différentes sortes de barres, leurs caractéristiques et leurs fonctions,
- Connaître les techniques de coupe et de pliage (étrier,...),
- Connaître les différents matériaux (écarteur, connecteur,...).

• Techniques de ferrailage :

- Connaître les techniques d'assemblage (ligatures, soudure).
- Lire et comprendre un bordereau,
- Plier les barres suivant le bordereau,
- Appliquer les techniques d'assemblage,
- Connaître les règles de positionnement, d'écartement, de recouvrement,
- Appliquer les techniques de pose,
- Problèmes généraux liés aux ferrailages et solutions correspondantes (sur aciers en attente notamment).

• Exercice pratique sur plateau technique :

- Réalisation de coffrage, mise en place des armatures, fermeture du coffrage, réalisation du béton, coulage, vibration, décoffrage.

TECHNIQUES DE FINITION

Initiation : 5 jours (35 heures)
Perfectionnement : 5 jours (35 heures)

PUBLIC :

Tout ouvrier réalisant des interventions de finition dans les domaines du bâtiment.

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation,

OU

- Avoir suivi les formations : Remise à niveau maths appliqué au BTP, lecture de plan.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique,
- Séance de travail pratique sur plateau technique adapté en groupe,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

OBJECTIFS :

Permettre aux candidats d'améliorer leurs compétences pratiques et théoriques afin de réaliser des interventions de finition sur des ouvrages de maçonnerie ou autre.

CONTENU

Initiation :

• **Préparation et organisation :**

- Préparation du travail,
- Organisation du poste de travail,
- Traitement des déchets de chantier.

• **Les supports :**

- Déterminer la nature et évaluer l'état d'un support,
- Réaliser des supports,
- Remettre en état des supports abîmés,
- Préparer des supports.

• **Réaliser des petites reprises de finition sur ouvrage en béton :**

- Préparer un béton, un mortier, ...
- Mettre en oeuvre,
- Réaliser les aspects de surface des bétons.

• **Réaliser manuellement des enduits monocouches :**

- Les règles de bases et dispositions constructives des éléments de finitions,
- Les produits, les dosages
- Méthodes de tracé et d'implantation des ouvrages,
- Organiser le poste de travail pour mettre en oeuvre un enduit monocouche,
- Mettre en place des baches de protection et des profils spéciaux pour enduits monocouches,
- Projeter manuellement un enduit monocouche, serrer l'enduit et réaliser différents types de finition.

• **La finition et la protection des revêtements :**

- Réaliser des joints,
- Assurer la protection des ouvrages,
- Lire et interpréter ou compléter des documents.

• **Maintenance du matériel :**

- Maintien en état du matériel utilisé.

Approfondissement :

• **Préparation et organisation :**

- Préparation du travail,
- Organisation du poste de travail,
- Traitement des déchets de chantier.

• **Les supports :**

- Déterminer la nature et évaluer l'état d'un support,
- Réaliser des supports,
- Remettre en état des supports abîmés,
- Préparer des supports,
- Réaliser une isolation (thermique, acoustique).

• **La pose des revêtements céramiques :**

- Implantation, alignements, les équerres,
- Les coupes, les découpes,
- Réaliser une pose traditionnelle de carrelage,
- Réaliser une pose collée de carrelage,
- Poser de la faïence,
- Poser des éléments décoratifs,
- Réaliser une décoration en céramique,
- Réaliser de la mosaïque.

• **Réaliser des travaux de peinture :**

- Réalisation des travaux extérieurs de peinture,
- Travaux de peinture sur des plafonds et cloisons enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés.
- Travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois.

• **La finition et la protection des revêtements :**

- Réaliser des joints,
- Assurer la protection des ouvrages,
- Lire et interpréter ou compléter des documents.

• **Maintenance du matériel :**

- Maintien en état du matériel utilisé.

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON BANCHÉ

10 jours (70 heures)

PUBLIC :

Tout ouvrier réalisant des interventions sur des ouvrages banchés.

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation,

OU

- Avoir suivi les formations : Remise à niveau mathématiques appliqué au BTP et lecture de plan.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

Acquérir les techniques de base liées aux constructions en béton banché.

CONTENU

• **Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.**

- Fermer le coffrage et régler.

• **Technologie et terminologie des différents ouvrages, des bétons et des mortiers.**

• **Technique de ferrailage :**

- Technologie des aciers et armatures,
- Mise en place du ferrailage.

• **Implantation :**

- Le traçage,
- Aplombs,
- Équerage,
- Fusées,
- Mise en place,
- Niveau,
- Talonnettes.

• **Utilisation des banches :**

- Les banches, poussée du vent,
- Mise en oeuvre des banches :
Installation :
- Positionner le panneau au sol,
- Mise en place du platelage/garde-corps,
- Mise en place de l'échelle d'accès, des béquilles,
- Mise en place des stabilisateurs.
Coffrage :
- Pose de la première face du coffrage,
- Réglage de la verticalité,
- Pose des aciers contre la banche,
- Disposer les mannequins et réservations,
- Huiler, Tiges de serrage,
- Pose de la seconde face du coffrage,
- Réglage de la verticalité,

• **Technique de coulage du béton :**

- Approvisionnement du béton sur chantier,
- Déversement du béton :
- Les dalles, planchers, les éléments coffrés, ...
- Précaution lors du coulage,
- Simulation de coulage, serrage, vibration.

• **Décoffrer avec les banches :**

- Les paramètres de délai de décoffrage,
- Décoffrage d'un voile,
- Principaux effort s'exerçant sur les banches,
- Manutention des banches.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique,
- Séance de travail pratique sur plateau technique adapté en groupe,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE DE CANALISATION ET RÉSEAUX

Initiation : 10 jours (70 heures)
Perfectionnement : 8 jours (56 heures)

OBJECTIFS :

Permettre aux candidats d'améliorer leurs compétences pratiques et théoriques afin de réaliser des interventions sur des réseaux d'eau, de télécommunication et électrique.

PUBLIC :

Tout agent réalisant des interventions sur la pose et l'installation de canalisation et/ou de réseaux.

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation,
ou
- Avoir suivi les formations : Remise à niveau maths appliqué au BTP, lecture de plan et topographie.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

CONTENU

Initiation :

- Préparation et organisation :
 - Organisation du poste de travail,
 - Implantation d'un ouvrage,
 - Traitement des déchets de chantier.

• Le blindage de tranchées.

• Réalisation des tranchées préparatoires à la pose des réseaux :

- Les notions de base de la topographie,
- L'implantation et traçage des réseaux,
- Déterminer des dénivelés et des côtes d'altitude.

• Conduite et manœuvre de la mini-pelle :

- Contrôle visuel de l'engin de chantier,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- Opérations de début et de fin de poste,
- Circulation sur différents sols, en pente, en virage, en avant, en arrière, à vide et en charge,
- Utilisation des différents accessoires associés à la catégorie,
- Réalisation des différentes manœuvres de l'engin,
- Maîtriser la réalisation d'une tranchée avec alignement et contrôle de la profondeur,
- Réaliser un terrassement.

• Construire un réseau d'assainissement en TP :

- Pose en tranchée d'un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales,
- Réalisation des ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations,
- Réalisation de l'enrobage de la canalisation et du remblayage de la tranchée.

• Poser les câbles d'un réseau électrique et de télécommunication souterrain :

- Exploiter les plans et schémas du dossier d'exécution,
- Installer les dispositifs de signalisation et balisage,

et la protection temporaire,
- Dérouter, tirer et régler les câbles.

Perfectionnement :

• Réalisation des tranchées préparatoires à la pose des réseaux :

- Utilisation des équipements topographie en autonomie,
- L'implantation et traçage des réseaux en autonomie,
- Déterminer des dénivelés et des côtes d'altitude,
- Nivellement par cheminement et rayonnement.

• Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics :

- Construction d'un réseau d'adduction d'eau potable,
- Pose des appareillages et des accessoires de fontainerie, de robinetterie et de réparation sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré,
- Réalisation des différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré.
- Réalisation des ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations.

• Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation :

- Optimiser les matériaux pour limiter les déchets,
- Assurer le tri sélectif des déchets,
- Utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

• Exercice d'application sur plateau technique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique,
- Séance de travail pratique sur plateau technique adapté en groupe,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE DE VOIRIE

Initiation : 10 jours (70 heures)
Perfectionnement : 5 jours (35 heures)

OBJECTIFS :

Permettre aux candidats d'améliorer leurs compétences pratiques et théoriques afin de réaliser des interventions sur des ouvrages VRD dans les règles de l'art.

PUBLIC :

Tout ouvrier réalisant des interventions sur des ouvrages de maçonnerie de type VRD.

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation,
ou
- Avoir suivi les formations : Remise à niveau mathématiques appliqué au BTP, lecture de plan et topographie.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

CONTENU

Initiation :

- Préparation et organisation :
 - Organisation du poste de travail,
 - Implantation d'un ouvrage,
 - Traitement des déchets de chantier.

• Technologie et terminologie des différents types d'ouvrages, des enrobés, des bétons ...

• Étude de dessin des ouvrages :

- Ouvrages de voirie,
- Distinguer sur un plan les différents ouvrages et parties d'ouvrages.

• Étude de la planimétrie et altimétrie, les différents plans :

- Notion d'échelle, les différents types de plans,
- Symboles rencontrés sur les plans,
- Echelles distinctes en X et en Z, distances, dénivelées ...
- Utiliser l'équerre optique et niveau laser,
- Enrichir le vocabulaire professionnel.

• Construire des ouvrages de petite maçonnerie :

- Préparer son chantier,
- Planter et tracer l'ouvrage,
- Construction de petits ouvrages,
- Pose de produits manufacturés,
- Scellement de fontes de voirie,
- Préparer le mortier et réaliser des finitions,
- Pose de fourreaux et chambres de tirage.

• Construire des ouvrages de petite maçonnerie :

- Préparer son chantier,
- Planter et tracer l'ouvrage,
- Construction de petits ouvrages d'aménagement urbain,
- Pose de produits manufacturés de type bordures, regards et caniveaux,
- Scellement de fontes de voirie,
- Préparer le mortier et réaliser des finitions,

- Pose de fourreaux et chambres de tirage pour les réseaux à courant faible.

• Exercice d'application sur plateau technique.

Perfectionnement :

• Étude de dessin des ouvrages :

- Ouvrages de voirie (bordures, caniveaux, avaloirs, mobilier urbain),
- Distinguer sur un plan les différents ouvrages et parties d'ouvrages (chaussée, trottoir, accotement, regard, avaloir...).

• Technologie et terminologie des différents structures de voiries.

• Réaliser des implantations planimétriques :

- Aligner par jalonnement,
- Mesure de distances par chaînage,
- Utiliser l'équerre optique,
- Utiliser le niveau laser,
- Déterminer des dénivelés et des côtes d'altitude,
- Réaliser un nivellement par cheminement et rayonnement.

• Réaliser des scellements de fontes de voirie :

- Calculer et positionner en altimétrie,
- Préparer le mortier de scellement,
- Mettre à la cote et sceller des fontes de voirie au moyen de bétons, mortiers et résines.

• Réaliser les couches de surface :

- Préparer son chantier,
- Planter et tracer l'ouvrage,
- Pose de pavés et éléments préfabriqués,
- Réalisation de dallages en béton,
- Réalisation d'enrobé, émulsion, bicouche, ...

• Exercice d'application sur plateau technique.

MANAGEMENT D'ÉQUIPE

2 jours (14 heures)

PUBLIC :

Tout chef d'équipe, de chantier et autres postes de management.
Salarié ayant le souhait d'évoluer vers un poste de management (chef d'équipe, de chantier, ...)

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Mobiliser les énergies individuelles des membres de l'équipe,
- Adapter son management à chaque situation,
- Organiser la délégation pour renforcer l'autonomie au sein de l'équipe,
- Faire face aux situations difficiles et gérer les conflits.

CONTENU

• Définir les objectifs pour orienter l'action des équipes :

- Expérimenter un travail d'équipe en groupe,
- Identifier les critères de performance d'une équipe,
- Fédérer les énergies vers un objectif commun,
- Clarifier les rôles dans l'équipe,
- Concilier résultat et satisfaction des membres de l'équipe.

• Susciter la motivation :

- Pratiquer un management du succès,
- Agir sur les leviers de motivation pertinents,
- Comment les collaborateurs se motivent-ils ?
- Traiter les problèmes de démotivation qui risquent d'affecter la performance de l'équipe.

• Pratiquer des délégations responsabilisantes :

- Structurer sa démarche de délégation,
- Les 4 étapes d'une délégation réussie,
- Structurer un entretien de délégation,

- Assurer le suivi en cours de délégation,
- Évaluer la réussite de la délégation.

• Traiter les erreurs et gérer les conflits :

- Traiter les erreurs dans une dynamique de progrès,
- Confronter un collaborateur sans le démotiver,
- Diagnostiquer les types de conflits,
- Choisir un mode d'intervention adapté à chaque type de conflit.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique,
- Séance de travail pratique en groupe,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

PRÉPARATION ET ORGANISATION DE CHANTIER

5 jours (35 heures)

PUBLIC :

Tout travailleur du BTP souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Expérience de travail sur chantier (2 ans minimum),
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 10 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Permettre aux stagiaires de prendre conscience de l'importance de l'étude et de la préparation du chantier pour le bon déroulement de la réalisation.
- Donner des outils incontournables pour une préparation et un suivi efficace de l'exécution d'un chantier du BTP.
- Asseoir l'idée que sans une préparation sérieuse la notion d'anticipation n'a pas de sens.

CONTENU

• Les intervenants :

- La maîtrise d'ouvrage, l'ingénierie, le coordinateur de sécurité, les services publics.

• Le dossier technique et administratif :

- Documents généraux,
- Dossier de consultation,
- Analyse des limites de prestations.

• Les documents contractuels du marché :

- L'établissement du calendrier prévisionnel,
- Pièces contractuelles du marché.

• Organisation générale du chantier :

- Direction du chantier,
- Organisation de la sécurité et de la santé,
- Les assurances de la construction,
- Le plan d'installation de chantier,
- Les formalités administratives d'ouverture de chantier,
- L'organisation du bureau de chantier,
- Application de la sécurité et de l'hygiène sur les chantiers,
- L'organisation du bureau de chantier.

• Les processus de préparation de chantier.

• Définir une organisation de chantier.

• Planning :

- Les documents nécessaires à l'établissement du planning,
- Les renseignements nécessaires à l'établissement du planning,
- Les modes de représentation du planning,
- Planning GRANT, PRET et dit «Chemin de fer».

• Préalable à l'exécution des travaux :

- L'ordre de service,
- Les vérifications,
- Les préalables aux travaux.

• Plan d'installation de chantier.

• Les réunions de chantier :

- Le déroulement des réunions,
- La première réunion de chantier,
- Les réunions hebdomadaires et mensuelles,
- Le journal de chantier.

• La gestion des délais et le contrôle de la qualité :

- La gestion des délais,
- Le contrôle de la qualité.

• La réception des travaux :

- Les opérations préalables à la réception.

• Les différends et les litiges en phase travaux.

FORMATIONS QUALifiantES :

Bâtiment - Gros oeuvre :

MAÇON	p.37
COFFREUR BANCHEUR	p.38
MENUISIER POSEUR INSTALLATEUR	p.39
INSTALLATEUR EN THERMIQUE ET SANITAIRE	p.40
MÉTREUR	p.41
CHEF D'ÉQUIPE GROS OEUVRE	p.42

Bâtiment - Second oeuvre :

AGENT D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT	p.43
PLAQUISTE-PLÂTRIER	p.44
CARRELEUR	p.45
PEINTRE EN BÂTIMENT	p.46

Travaux publics :

MAÇON EN VOIRIE RÉSEAUX DIVERS	p.47
CANALISATEUR	p.48
CONDUCTEUR PELLE HYDRAULIQUE ET CHARGEUSE	p.49
CONDUCTEUR DE BOUTEUR ET DE CHARGEUSE	p.50

MAÇON

DURÉE :

CCP 1 : 140 heures

CCP 2 : 175 heures

CCP 3 : 175 heures

CCP 4 : 175 heures

Immersion en entreprise : 210 heures

Durée totale : 875 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Construire des ouvrages en maçonnerie,
- Réaliser des enduits et des éléments de finition,
- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel,
- Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

[Mathématiques/géométrie appliqué au métier.](#)

[Lecture de plan appliqué au métier.](#)

[Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits.](#)

[Prévention, santé et sécurité au travail.](#)

[Travail en hauteur.](#)

[Habilitation électrique BS/BE manoeuvre.](#)

[Montage, vérification et utilisation d'échafaudage roulant.](#)

[Utilisateur, vérification journalière d'échafaudage fixe.](#)

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Construire des ouvrages en maçonnerie :

Construction de maçonneries courantes hourdées au mortier ou à joints minces. Création d'ouvertures dans des murs existants et déconstruction de parties d'ouvrage. Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied.

• CCP 2 : Réaliser des enduits et des éléments de finition :

Mise en place des éléments préfabriqués industriellement (appui, chapeau, linteau). Réalisation des ouvrages de finition (seuils, appuis). Réalisation d'enduits monocouches et traditionnels manuellement.

• CCP 3 : Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel :

Coffrage en traditionnel bois et en éléments manuportables. Mise en place des armatures d'un ouvrage en béton armé. Coulage du béton.

• CCP 4 : Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis :

Pose d'un plancher poutrelles hourdis. Mise en place des armatures, mise en œuvre du béton de dallage et planchers et réalisation des aspects de surface. Pose des canalisations sous des dallages.

[Immersion en entreprise.](#)

[Session d'examen.](#)

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.*

COFFREUR/BANCHEUR

DURÉE :

CCP 1 : 210 heures

CCP 2 : 175 heures

CCP 3 : 175 heures

CCP 4 : 175 heures

Immersion en entreprise : 140 heures

Durée totale : 875 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Réaliser la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués.
- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel.
- Réaliser des ouvrages en béton armé banchés.
- Réaliser des radiers, des planchers de type dalle pleine et des tabliers d'ouvrages d'art.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

[Mathématiques/géométrie appliqué au métier.](#)

[Lecture de plan appliqué au métier.](#)

[Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits.](#)

[Prévention, santé et sécurité au travail.](#)

[Travail en hauteur.](#)

[Habilitation électrique BS/BE manoeuvre.](#)

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• [CCP 1 : Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied :](#)
Montage et de démontage d'un échafaudage de pied.

• [CCP 2 : Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel :](#)
Coffrage en traditionnel bois et en éléments manu-portables.
Mise en place des armatures d'un ouvrage en béton armé.
Coulage du béton d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel.

• [CCP 3 : Réaliser des ouvrages en béton armé banchés :](#)
Elingage et manutention d'une charge.
Coffrage et décoffrage des ouvrages en béton armé banché.
Mise en place des armatures d'un ouvrage en béton armé.
Coulage du béton d'un ouvrage en béton armé banché.

• [CCP 4 : Réaliser la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués :](#)
Pose et liaison des éléments préfabriqués courants.
Mise en œuvre de planchers prédalles et alvéolaires.

[Immersion en entreprise.](#)

[Session d'examen.](#)

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.*

POSEUR DE MENUISERIES ET D'AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

DURÉE :

CCP 1 : 140 heures

CCP 2 : 140 heures

CCP 3 : 140 heures

CCP 4 : 140 heures

Immersion en entreprise : 210 heures

Durée totale : 770 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Poser des ouvrages de menuiseries intérieures .
- Installer des éléments d'aménagement mobilier intérieur .

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

[Mathématiques/géométrie appliqué au métier.](#)

[Lecture de plan appliqué au métier.](#)

[Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits.](#)

[Prévention, santé et sécurité au travail.](#)

[Travail en hauteur.](#)

[Habilitation électrique BS/BE manoeuvre.](#)

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Poser des menuiseries intérieures et des cloisons de distribution :

Installation de menuiseries intérieures.

Montage des cloisons de distribution.

• CCP 2 : Poser des parquets, lambris et escaliers :

Pose des parquets, escaliers et garde-corps ainsi que des éléments décoratifs.

• CCP 3 : Aménager des espaces de rangements :

Aménagement des espaces de rangement.

Installation des façades de placard.

• CCP 4 : Installer une cuisine équipée :

Installation des éléments de cuisine et de salle de bains.

Installation et raccordement des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.

[Immersion en entreprise.](#)

[Session d'examen.](#)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

INSTALLATEUR EN THERMIQUE ET SANITAIRE

DURÉE :

CCP 1 : 245 heures

CCP 2 : 210 heures

CCP 3 : 210 heures

Immersion en entreprise : 210 heures

Durée totale : 875 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.
(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire.
- Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable.
- Réaliser des installations collectives de chauffage et de sanitaire.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

[Mathématiques/géométrie appliqué au métier.](#)

[Lecture de plan appliqué au métier.](#)

[Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits.](#)

[Prévention, santé et sécurité au travail.](#)

[Travail en hauteur.](#)

[Habilitation électrique BS/BE manoeuvre.](#)

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire :

Installer et raccorder en acier par raccord mécanique des émetteurs de chauffage.

Installer et raccorder en matériaux de synthèse des émetteurs de chauffage et des appareils sanitaires.

Installer et raccorder en cuivre, des émetteurs de chauffage et des appareils sanitaires et l'alimentation en énergie de générateurs de chaleur.

• CCP 2 : Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable :

Installer un chauffe-eau solaire individuel.

Réaliser, sur plans, le tracé des réseaux d'une installation individuelle de chauffage et de sanitaire.

Organiser un chantier d'installation individuelle de chauffage et de sanitaire.

Mettre en œuvre une démarche de développement durable lors de la réalisation d'une installation de chauffage et de sanitaire.

• CCP 3 : Réaliser des installations collectives de chauffage et de sanitaire :

Réaliser le schéma d'exécution d'une chaufferie de petite puissance et les croquis d'exécution des éléments à préfabriquer.

Préparer et assembler, à l'établi, par SOA des éléments de tuyauterie acier.

Raccorder, en position, par SOA des éléments de tuyauterie acier.

[Immersion en entreprise.](#)

[Session d'examen.](#)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.*

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

MÉTREUR

DURÉE :

CCP 1 : 315 heures

CCP 2 : 280 heures

Immersion en entreprise : 140 heures

Session d'examen : 35 heures

Durée totale : 770 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

OBJECTIFS :

- Faire le métré tous corps d'état et estimer au bordereau les ouvrages de technologie courante.
- Faire l'étude de prix aux déboursés d'ouvrages de technologie courante.

CONTENU

Intégration :

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Les aspects liés au développement durable.

• CCP 1 : Faire le métré tous corps d'état et estimer au bordereau les ouvrages de technologie courante :

Collecter les informations nécessaires à l'étude d'un dossier.

Etablir selon les conventions de présentation, une feuille de métré d'ouvrages de technologie courante.

Alimenter et exploiter un bordereau de prix d'ouvrages de technologie courante.

Etablir le devis quantitatif estimatif des ouvrages de technologie courante à partir d'un métré et d'un bordereau.

Réaliser le relevé d'ouvrages existants de technologie courante, et effectuer la mise au net.

Décrire la nature et l'état des ouvrages existants de technologie courante.

Réunir, classer et mettre à jour les documents nécessaires à son activité ainsi que les éléments constitutifs du dossier client.

• CCP 2 : Faire l'étude de prix aux déboursés d'ouvrages de technologie courante :

Collecter les informations nécessaires à l'étude d'un dossier.

Réunir, classer et mettre à jour les documents nécessaires à son activité ainsi que les éléments constitutifs du dossier client.

Décomposer le coût de réalisation d'un ouvrage courant en postes de dépenses élémentaires.

Calculer les déboursés secs pour les ouvrages de technologie courante et rédiger les sous-détails.

Etablir le devis quantitatif estimatif des ouvrages de technologie courante à partir des déboursés secs.

Immersion en entreprise.

Session d'examen.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

CHEF D'ÉQUIPE - GROS ŒUVRE

DURÉE :

CCP 1 : 280 heures

CCP 2 : 280 heures

Immersion en entreprise : 210 heures

Durée totale : 630 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Préparer le travail quotidien d'une équipe gros œuvre.
- Réaliser avec son équipe le gros œuvre d'un bâtiment.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

[Mathématiques/géométrie appliqué au métier.](#)

[Lecture de plan appliqué au métier.](#)

[Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits.](#)

[Prévention, santé et sécurité au travail.](#)

[Travail en hauteur.](#)

[Habilitation électrique BS/BE manoeuvre.](#)

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• [CCP 1 : Préparer et organiser le travail quotidien d'une équipe gros œuvre en intégrant le principe du développement durable :](#)

Lecture des plans d'exécution.

Quantification des matériaux d'un ouvrage dans le respect des principes d'éco-construction

Organisation du travail quotidien d'une équipe gros œuvre en intégrant les principes du développement durable.

• [CCP 2 : Réaliser un ouvrage de gros œuvre avec son équipe :](#)

Implantation des éléments de construction gros œuvre s'intégrant dans l'environnement.

Exécution avec une équipe d'un ouvrage gros œuvre sur un chantier à faibles nuisances.

Animation et gestion des relations d'une équipe gros œuvre en intégrant la démarche HQE.

[Immersion en entreprise.](#)

[Session d'examen.](#)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratiques de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

AGENT D'ENTRETIEN DU BÂTIMENT

DURÉE :

CCP 1 : 175 heures

CCP 2 : 175 heures

CCP 3 : 140 heures

CCP 4 : 175 heures

Immersion en entreprise : 210 heures

Durée totale : 910 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

OBJECTIFS :

- Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment,
- Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment,
- Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment,
- Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

[Mathématiques/géométrie appliqué au métier.](#)

[Lecture de plan appliqué au métier.](#)

[Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits.](#)

[Prévention, santé et sécurité au travail.](#)

[Travail en hauteur.](#)

[Habilitation électrique BS/BE manœuvre.](#)

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• [CCP 1 : Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment :](#)

Travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des ouvrages en plâtre sec.

Travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés.

• [CCP 2 : Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique d'un bâtiment :](#)

Travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée.

Travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée.

• [CCP 3 : Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment :](#)

Travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une installation sanitaire.

Travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation sanitaire.

• [CCP 4 : Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment :](#)

Travaux courants de peinture et de revêtements muraux.

Travaux courants de pose de revêtements de sols souples.

Travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs.

[Immersion en entreprise.](#)

[Session d'examen.](#)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratiques de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.*

PLAQUISTE-PLÂTRIER

DURÉE :

CCP 1 : 210 heures

CCP 2 : 210 heures

CCP 3 : 140 heures

CCP 4 : 105 heures

Immersion en entreprise : 210 heures

Durée totale : 875 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre,
- Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

[Mathématiques/géométrie appliqué au métier.](#)

[Lecture de plan appliqué au métier.](#)

[Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits.](#)

[Prévention, santé et sécurité au travail.](#)

[Travail en hauteur.](#)

[Habilitation électrique BS/BE manoeuvre.](#)

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre :

Réalisation d'un plafond en plaques de plâtre sur fourrures.

Traitement et finition des joints.

Réalisation d'un plafond rampant en plaques de plâtre sur fourrures.

Réalisation d'un plafond en plaques de plâtre sur montants.

Réalisation d'un plafond en plaques de plâtre sur ossature primaire.

• CCP 2 : Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre :

Réalisation des habillages de murs par collage de plaques de plâtre et complexes isolants.

Réalisation d'un doublage en plaques de plâtre sur montants.

Réalisation d'un doublage en plaques de plâtre sur fourrures.

Réalisation d'une cloison de distribution en plaques de plâtre sur ossatures intégrant un bloc porte.

Réalisation d'une cloison en panneaux alvéolaires intégrant un bloc porte.

Réalisation d'une cloison courbe.

• CCP 3 : Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique :

Réglementation thermique associée au métier de plaquiste-plâtrier.

Réalisation sur des plafonds de la mise en œuvre de différents systèmes d'isolation thermique

Réalisation d'une gaine technique en plaques de plâtre.

Réalisation d'une cloison de doublage sur montants intégrant un système d'isolation thermique.

Réalisation d'une cloison de doublage sur fourrures intégrant un système d'isolation thermique.

• CCP 4 : Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation acoustique :

Réglementation acoustique associée au métier de plaquiste-plâtrier.

Réalisation d'une cloison de distribution acoustique de logement

Réalisation d'une cloison séparative acoustique de logements.

Réalisation d'un plafond technique démontable pour la correction acoustique.

[Immersion en entreprise.](#)

[Session d'examen.](#)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratiques de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

CARRELEUR

DURÉE :

CCP 1 : 60 heures
CCP 2 : 100 heures
CCP 3 : 140 heures
CCP 4 : 140 heures
Immersion en entreprise : 210 heures
Durée totale : 650 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.
(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Réaliser la pose collée au sol et au mur de carreaux céramiques .
- Réaliser des chapes traditionnelles et la pose scellée de carreaux céramiques .

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

[Mathématiques/géométrie appliqué au métier.](#)

[Lecture de plan appliqué au métier.](#)

[Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits.](#)

[Prévention, santé et sécurité au travail.](#)

[Travail en hauteur.](#)

[Habilitation électrique BS/BE manoeuvre.](#)

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Construire et préparer des supports :

Construction de supports neufs et préparation de supports existants en vue d'une pose collée de carreaux de céramiques.

• CCP 2 : Réaliser la pose collée au sol de carreaux céramiques :

Pose de matériaux d'interposition et collage au sol de carreaux céramiques.

• CCP 3 : Réaliser la pose collée au mur de carreaux céramiques :

Pose de matériaux d'interposition et collage au mur de carreaux céramiques.

• CCP 4 : Réaliser des chapes traditionnelles et la pose scellée de carreaux céramiques :

Pose de matériaux d'interposition et réalisation de chapes talochées et lissées.

Pose scellées de carreaux céramiques.

Réalisation de différentes formes de pentes en chape et pose scellée.

[Immersion en entreprise.](#)

[Session d'examen.](#)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

PEINTRE EN BÂTIMENT

DURÉE :

CCP 1 : 175 heures

CCP 2 : 175 heures

CCP 3 : 150 heures

CCP 4 : 175 heures

Immersion en entreprise : 210 heures

Durée totale : 885 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B.
- Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.
- Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité B.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

[Mathématiques/géométrie appliqué au métier.](#)

[Lecture de plan appliqué au métier.](#)

[Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits.](#)

[Prévention, santé et sécurité au travail.](#)

[Travail en hauteur.](#)

[Habilitation électrique BS/BE manoeuvre.](#)

[Montage, vérification et utilisation d'échafaudage roulant.](#)

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C :

Montage et démontage des échafaudages, fixes et roulants, et méthode d'utilisation.

Travaux de mise en œuvre de systèmes de peinture film mince sur des ouvrages neufs ou à rénover.

Travaux de mise en œuvre de systèmes de revêtements épais et semi-épais sur des ouvrages neufs ou à rénover.

Réalisation des travaux extérieurs de peinture sur supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover.

• CCP 2 : Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B :

Travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover.

Travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover.

Travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois et sur des supports thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover.

• CCP 3 : Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B :

Travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover.

Travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux structurés à peindre sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre, neufs ou à rénover.

• CCP 4 : Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante :

Travaux de pose de revêtement de sol PVC en dalles et lames de technicité courante.

Travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC U2 en lés.

Travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles de technicité courante.

Travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté et velours en lés de technicité courante.

[Immersion en entreprise.](#)

[Session d'examen.](#)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

MAÇON EN VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

DURÉE :

CCP 1 : 140 heures

CCP 2 : 140 heures

CCP 3 : 140 heures

CCP 4 : 140 heures

Immersion en entreprise : 140 heures

Session d'examen : 35 heures

Durée totale : 735 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface.
- Poser des bordures et des caniveaux.
- Construire les réseaux enterrés de faible profondeur.

CONTENU

Intégration :

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.
Les aspects liés au développement durable.

• CCP 1 : Tronc commun :

Communication dans l'entreprise, avec le client ou son représentant et avec les riverains.
Règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail.
Installation des dispositifs de sécurité.
Gestion des déchets de chantier.
Travail à proximité des réseaux.
Implantations des ouvrages.
Fabrication de mortier et de béton.

• CCP 2 : Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface :

Construction de petits ouvrages d'aménagement urbain en maçonnerie ou en béton armé
Pose de pavés et de dalles manufacturées.
Réalisation de dallages en béton.

• CCP 3 : Poser des bordures et des caniveaux :

Pose de produits manufacturés de type bordures et caniveaux.
Scellement de fontes de voirie.

• CCP 4 : Construire les réseaux enterrés de faible profondeur :

Spécificités et technologie des réseaux secs, causes de non conformité.
Pose de fourreaux et chambres de tirage pour les réseaux «courant faible».
Pose de gaines et chambres de tirage pour des réseaux «courant fort».
Etanchéité.
Branchements particuliers eaux pluviales et raccordement à l'exutoire.

Immersion en entreprise.

Session d'examen.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratiques de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

CANALISATEUR

DURÉE :

CCP 1 : 245 heures

CCP 2 : 210 heures

CCP 3 : 210 heures

Immersion en entreprise : 140 heures

Session d'examen : 35 heures

Durée totale : 840 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

OBJECTIFS :

- Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface.
- Poser des bordures et des caniveaux.
- Construire les réseaux enterrés de faible profondeur.

CONTENU

Intégration :

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.
Les aspects liés au développement durable.

• CCP 1 : Réaliser les travaux de préparation et de réfection d'un chantier de canalisations enterrées :

Installation des dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.

Réalisation des traçages préparatoires à la pose des réseaux.

Dépose et repose des éléments de voirie (bordures, fontes de voirie, couches superficielles de chaussée).

• CCP 2 : Construire un réseau d'assainissement en travaux publics :

Pose en tranchée d'un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales.

Réalisation des branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales.

Réalisation des ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations.

Réalisation de l'enrobage de la canalisation et du remblayage de la tranchée.

• CCP 3 : Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics :

Construction d'un réseau d'adduction d'eau potable en PVC, en fonte et en PEHD (Polyéthylène Haute Densité).

Pose des appareillages et des accessoires de fontainerie, de robinetterie et de réparation sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré.

Réalisation des différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré.

Immersion en entreprise.

Session d'examen.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

CONDUCTEUR PELLE HYDRAULIQUE ET DE CHARGEUSE PELLETEUSE

DURÉE :

CCP 1 : 140 heures
CCP 2 : 105 heures
CCP 3 : 105 heures
CCP 4 : 70 heures
Session d'examen : 35 heures
Durée totale : 455 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.
(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Conduire un tombereau automoteur articulé.
- Conduire une pelle hydraulique.
- Conduire une chargeuse pelleteuse.

CONTENU

Intégration :

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.
Les aspects liés au développement durable.

• CCP 1 : Conduire en sécurité un engin de chantier et maîtriser les bases de l'implantation :

Mise en place des dispositifs de signalisation et de balisage du chantier, implantation et contrôle des travaux réalisés avec du matériel de mesure.
Conduite en sécurité d'une pelle hydraulique, d'une chargeuse pelleteuse et d'un tombereau automoteur.

• CCP 2 : Conduire une pelle hydraulique :

Opérations de prise et de fin de poste; entretien de premier niveau, chargement, arrimage, transfert et déchargement d'une pelle hydraulique.
Réalisation de fouilles en tranchées, de fossés, de terrassements d'ouvrages et de réglage des surfaces (accotements, talus...).

• CCP 3 : Conduire une chargeuse pelleteuse :

Opérations de prise et de fin de poste; entretien de premier niveau, chargement, arrimage, transfert et déchargement d'une chargeuse pelleteuse.
Réalisation de fouilles en tranchées, de fossés, de terrassements d'ouvrages et réglage des surfaces à l'aide d'une chargeuse pelleteuse.
Manutentions nécessaires à la réalisation d'un chantier d'assainissement (blindages, tuyaux, canalisations, éléments préfabriqués annexes).

• CCP 4 : Conduire un tombereau automoteur articulé :

Opérations de prise et de fin de poste; entretien de premier niveau, chargement, arrimage, transfert et déchargement du tombereau.
Transport des matériaux en vrac, déchargement par bennage.

Immersion en entreprise.

Session d'examen.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

CONDUCTEUR DE BOUTEUR ET DE CHARGEUSE

DURÉE :

CCP 1 : 140 heures
CCP 2 : 105 heures
CCP 3 : 105 heures
CCP 4 : 70 heures
Session d'examen : 35 heures
Durée totale : 455 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.
(présence obligatoire pour toute inscription.)

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Avoir de bonnes notions en mathématiques,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

PARTICIPANTS :

Maximum 12 candidats.

VALIDATION :

L'ensemble des CCP permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (CAP/BEP).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

OBJECTIFS :

- Conduire un bouteur.
- Conduire une chargeuse.
- Conduire une tombereau automoteur articulé.

CONTENU

Intégration :

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.
Les aspects liés au développement durable.

• CCP 1 : Conduire en sécurité un engin de chantier et maîtriser les bases de l'implantation :

Mise en place des dispositifs de signalisation et de balisage du chantier, implantation et contrôle des travaux réalisés avec du matériel de mesure.
Conduite en sécurité d'une pelle hydraulique ou d'un bouteur, d'une chargeuse pelle-teuse ou d'une chargeuse et d'un tombereau automoteur.

• CCP 2 : Conduire un bouteur :

Opérations de prise et de fin de poste, d'entretien de premier niveau, de chargement, d'arrimage, de transfert et de déchargement du bouteur.
Terrassement des ouvrages, réalisation des opérations de mise en dépôt ou en remblai de matériaux.
Réalisation du décapage de terre végétale et des réglages de surface (plate-forme, talus, PST).

• CCP 3 : Conduire une chargeuse :

Opérations de prise et de fin de poste, d'entretien de premier niveau, de chargement, d'arrimage, de transfert et de déchargement d'une chargeuse.
Terrassement des ouvrages, chargement des matériaux sur un engin de transport.
Scarification des sols et réalisation des réglages de surface.

• CCP 4 : Conduire un tombereau automoteur articulé :

Opérations de prise et de fin de poste, d'entretien de premier niveau, de chargement, d'arrimage, de transfert et de déchargement du tombereau.
Transport des matériaux en vrac, déchargement par bennage.

Immersion en entreprise.

Session d'examen.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séances de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
 - Livrets techniques remis aux stagiaires,
 - Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Possibilité de s'inscrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

FORMATIONS EN **BUREAUTIQUE** :

NITATION A L'INFORMATIQUE & ENVIRONNEMENT WINDOWS	p.52
UTILISATION D'INTERNET	p.52
UTILISATION DE WORD	p.53
UTILISATION D'EXCEL	p.53
UTILISATION DE POWERPOINT	p.54
UTILISATION D'OUTLOOK	p.54

INITIATION A L'INFORMATIQUE & ENVIRONNEMENT WINDOWS

5 jours (35 heures)

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS :

Maximum 8 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique,
- Séance de travail pratique sur poste informatique,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

CONTENU

• **L'ordinateur :**

Historique,
Terminologie,
Les différents systèmes d'exploitation,
Les différents types de programmes,
Le clavier.

• **L'environnement Windows :**

Le bureau et les objets du bureau,
Vocabulaire,
Utilisation de la souris,
Accéder à une application,
Gérer une fenêtre d'application,
Démarrer / arrêter l'ordinateur.

• **La barre des tâches :**

Présentation et personnalisation.

• **L'explorateur de Windows :**

La fenêtre de l'explorateur,
Les différentes unités de disques,
Créer, renommer, déplacer, supprimer un dossier,
Créer, renommer, déplacer, supprimer un document,
Restaurer un élément supprimé,

Rechercher un document,
Créer un raccourci d'un dossier ou d'un document.

• **Gestion des documents :**

Créer un document,
Sauvegarder un document dans un dossier.

• **le panneau de configuration :**

Affichage, date, heure.

• **Les accessoires :**

Calculatrice, bloc-notes.

• **Les logiciels :**

Présentation des logiciels utiles Word, Excel, Outlook, PowerPoint,

UTILISATION D'OUTLOOK

4 jours (28 heures)

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation,
- ou
- Avoir suivi la formation : Initiation à l'environnement.

PARTICIPANTS :

Maximum 8 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique,
- Séance de travail pratique sur poste informatique,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

CONTENU

• **Personnaliser Outlook 2013 pour l'adapter à son activité :**

- Paramétrer les options d'Outlook pour gagner du temps.
- Accéder directement à l'essentiel : personnaliser le ruban, les affichages, les favoris, l'ordre des dossiers.
- Adapter Outlook à son activité : définir des champs, des catégories, des indicateurs.

• **Traiter un volume important de mails, organiser le classement et l'archivage :**

- Purger sa boîte de réception en s'appuyant sur la méthode CAP.
- Exploiter les indicateurs de suivi, les conversations et outils de recherche.
- Créer des fichiers de données (pst) pour désengorger sa boîte à lettres.
- Créer des règles pour filtrer et classer ses mails.
- Enregistrer des actions rapides pour les manipulations les plus courantes : transfert, classement, modèles, ...
- Collecter rapidement une information : les boutons de vote.
- Gérer ses mails pendant son absence.
- Filtrer le courrier indésirable (Spam).
- Paramétrer l'archivage automatique.

• **Maîtriser la gestion de pièces jointes et les liens :**

- Compresser pour optimiser (zip).
- Protéger ses fichiers (format pdf).
- Adresser des liens hypertextes.

• **Gérer son carnet d'adresses :**

- Créer ses propres contacts et listes de distribution.
- Regrouper ses contacts par catégorie.
- Échanger des cartes de visite.
- Importer et exporter des contacts.
- Opérer un publipostage.

• **Planifier, organiser et prioriser ses activités :**

- Créer des rendez-vous ou événements ponctuels, planifier les éléments périodiques.
- Attribuer des couleurs pour visualiser et prioriser ses activités.
- Organiser ses tâches par contexte ou nature d'activité.
- Définir des échéances et mettre en place des rappels..
- Créer des «pense-bêtes» : les notes.

• **Organiser le travail collaboratif :**

- Partager des agendas, des contacts.
- Définir les autorisations d'accès.
- Organiser des réunions.
- Déléguer et suivre des tâches.

UTILISATION D'INTERNET

Niveau 1 : 3 jours (21 heures)
Niveau 2 : 2 jours (14 heures)
Niveau 1 + 2 : 5 jours (35 heures)

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation, ou
- Avoir suivi la formation : Initiation à l'environnement.

PARTICIPANTS :

Maximum 8 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique,
- Séance de travail pratique sur poste informatique,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

NIVEAU 1

• Introduction :

- Qu'est-ce qu'Internet et comment ça marche?
- Principaux services Internet

• Surfer sur internet :

- La découverte du navigateur,
- Qu'est-ce qu'une adresse Internet et comment s'en sert-on ?
- Le déplacement de page en page grâce aux liens hypertexte,
- Mémoriser ses sites préférés,
- La navigation sur plusieurs pages simultanément pour être plus efficace.

• Outils de recherche :

- Utiliser les moteurs de recherche, Google, etc.
- Comment faire des recherches pertinentes,
- Les autres possibilités de recherches sur Internet.

• Découverte des sites pratiques :

- Les différents sites de service public pour obtenir des infos pratiques, télécharger des formulaires, ...
- Les sites d'achat en ligne,
- Les comparateurs de prix afin d'acheter au meilleur tarif,
- Les sites de téléchargement de logiciels légaux.

• Les propriétés d'Internet explorer :

- Paramétrer et personnaliser son navigateur,
- Nettoyer son historique de navigation, supprimer les cookies pour des raisons de confidentialité.

• Astuces magiques :

- Visualiser où se trouve n'importe quel site Internet dans le monde et le parcours effectué depuis son ordinateur pour voir le site Internet,
- Créer sur Internet une carte qui parle,
- Remonter le temps sur Internet.

NIVEAU 2

• La recherche d'informations sur le web :

- Effectuer des recherches avancées avec Google.

• Optimiser l'utilisation des services internet :

- S'abonner aux flux RSS afin de recevoir les dernières informations mises en ligne,
- Accéder à la rediffusion des émissions TV et radio grâce aux podcasts,
- Les forums de discussions pour trouver des solutions aux éventuels problèmes de tous genres,
- L'interactivité du Web 2.0 et 3.0 (recherches intelligentes, interactivité téléphonie/web),
- Téléchargement de logiciels gratuits (anti-virus, anti spywares, 7-Zip, lecteur multimédia VLC, Adobe Reader, etc.).

• Autres navigateurs téléchargement et installation :

- Firefox et ses modules complémentaires,
- Google Chrome.

• Les outils de google :

- Google Documents pour le partage et la sauvegarde en ligne des fichiers,
- Google Maps et Street View,
- L'agenda Google en ligne.

• Pour aller plus loin (Niveau avancé) :

- Sauvegarder ses données sur un serveur Internet.

• Astuces magiques :

- Prendre en main à distance l'ordinateur de son voisin et travailler dessus,
- Téléphoner gratuitement depuis son ordinateur dans le monde entier avec Webphone.

UTILISATION DE WORD

Niveau 1 : 5 jours (35 heures)
Niveau 2 : 5 jours (35 heures)
Niveau 1 + 2 : 10 jours (70 heures)

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation, ou
- Avoir suivi la formation : Initiation à l'environnement.

PARTICIPANTS :

Maximum 8 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique,
- Séance de travail pratique sur poste informatique,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

NIVEAU 1

• Acquérir les principes de base :

- Se repérer dans l'écran : ruban, barre d'accès rapide, ...
- Créer un document avec méthode : saisir, enregistrer, ...
- Prévisualiser et imprimer.

• Bien présenter un document :

- Choisir les polices et leurs attributs,
- Aérer le document : interligne, espacements, retraits.
- Encadrer un titre, l'ombrer.
- Créer des listes à puces ou numérotées.
- Gagner du temps : appliquer, modifier, créer.

• Modifier un document :

- Modifier ponctuellement un document.
- Afficher/Masquer les marques de mise en forme.
- Supprimer, déplacer, recopier du texte.
- Corriger un texte,
- Convertir un document en pdf.

• Concevoir un courrier, une note :

- Positionner les différentes parties du document.
- Mettre en page et imprimer.

• Construire un document de type rapport :

- Définir et numéroté les titres.
- Changer la présentation du document,
- Ajouter une page de garde,
- Définir les sauts de page, numéroté les pages.

• Insérer des illustrations :

- Insérer une image, un texte décoratif WordArt.
- Illustrer un processus, un cycle avec un diagramme.

• Insérer un tableau :

- Créer et positionner un tableau.
- Ajouter, supprimer des lignes ou des colonnes.
- Créer un tableau, les bordures, les trames.

NIVEAU 2

• Exploiter les outils «gain de temps» :

- Enrichir les possibilités de la correction automatique.
- Enregistrer des contenus réutilisables à tout moment.

• Automatiser la présentation de vos documents :

- Automatiser la gestion des mises en forme répétitives,
- Gagner du temps : les jeux de style.
- S'organiser : créer des modèles.

• Construire un document structuré :

- Créer des styles pour les listes à puces, numérotées ou hiérarchisées.
- Utiliser les styles hiérarchiques pour numéroté automatiquement les titres et insérer le sommaire.
- Définir les en-têtes et pieds de page.

• Intégrer des illustrations :

- Définir l'habillage du texte autour des images.
- Créer un tableau, fusionner et fractionner des cellules.
- Insérer un graphique ou un tableau Excel.
- Maîtriser le positionnement des différents objets.

• Éditer un mailing ou un e-mailing :

- Créer la lettre, le document ou le message type.
- Préparer les données pour la fusion.
- Insérer des champs de fusion.
- Éditer le mailing ou l'e-mailing.

• Mettre en place un formulaire :

- Définir le texte générique et les zones à remplir.
- Les contrôles : listes déroulantes, cases à cocher,
- Verrouiller le formulaire avant distribution.

• Travailler à plusieurs sur un même document :

- Suivre des modifications multi-utilisateurs.
- Accepter/Refuser des modifications.
- Insérer et réviser des commentaires.

UTILISATION D'EXCEL

Niveau 1 : 5 jours (35 heures)
Niveau 2 : 5 jours (35 heures)
Niveau 3 : Les tableaux croisés : 5 jours (35 h)

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation, ou
- Avoir suivi la formation : Initiation à l'environnement.

PARTICIPANTS :

Maximum 8 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique,
- Séance de travail pratique sur poste informatique,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

NIVEAU 1

- **Prendre ses repères :**
 - Utiliser le ruban, la barre d'accès rapide, la barre d'état.
 - Enregistrer, modifier un classeur.
 - Saisir et recopier le contenu des cellules.
 - Construire une formule de calcul.
 - Identifier les concepts de base.

- **Concevoir, présenter et imprimer un tableau simple :**

- Saisir les données, les formules.
- Formater les cellules.
- Appliquer un style de tableau.
- Trier et filtrer des données.
- Définir une mise en forme conditionnelle.
- Imprimer de tableau, titrer, paginer.

- **Exploiter la puissance de calcul : formules et fonctions :**

- Calculer des pourcentages, des ratios.
- Effectuer des statistiques : MOYENNE, MIN, MAX.
- Utiliser les fonctions date : AUJOURDHUI.
- Consolider plusieurs feuilles avec la fonction SOMME.

- **Illustrer les chiffres avec des graphiques :**

- Exploiter l'outil d'aide au choix d'un graphique.
- Construire un graphique.
- Modifier le type : histogramme, courbe, secteur.
- Ajuster les données source.

- **Organiser feuilles et classeurs.**

- **Exploiter les outils gains de temps :**

- Créer des formats personnalisés.
- Définir des règles de mise en forme conditionnelle.
- Faciliter et contrôler la saisie.

- **Exploiter la puissance de calcul :**

- Appliquer une condition : SI.
- Automatiser la recopie des formules.

- **Organiser feuilles et classeurs.**

- **Construire des formules de calcul simples et élaborées :**

- Maîtriser les références relatives (A1), absolues (\$A\$1), nommer des cellules ou des plages de cellules.
- Mettre en place des conditions simples, complexes, imbriquées : SI, OU, ET, ESTVIDE ...
- Calculer des statistiques : NBVAL, NB, NB.SI, MEDIANE, ...
- Les données avec la fonction RECHERCHEV.
- Calculer des dates, des heures : DATE, JOUR, MOIS ...
- Manipuler du texte : GAUCHE, DROITE, STXT, NBCAR, ...
- Protéger la feuille ou le classeur.

- **Lier et consolider des données :**

- Lier des cellules dans un classeur.
- Gérer des connexions entre classeurs.

- **Exploiter une liste de données :**

- Mettre les données sous forme de tableau.
- Appliquer des tris multicritères et personnalisés.
- Interroger, extraire des données.

NIVEAU 3

- **Lier et consolider des données :**

- Lier des cellules dans un classeur.
- Gérer des connexions entre classeurs.

- **Exploiter une liste de données :**

- Filtrer un ou plusieurs tableaux avec des segments.
- Supprimer des doublons.

- **Mettre en place des tableaux croisés dynamiques :**

- Mettre en place des tableaux croisés dynamiques.
- Regrouper les informations par période, par tranche.
- Filtrer, trier, masquer des données.

UTILISATION DE POWERPOINT

Niveau 1 : 5 jours (35 heures)
Niveau 2 : 5 jours (35 heures)
Niveau 1 + 2 : 10 jours (70 heures)

PRÉREQUIS :

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation, ou
- Avoir suivi la formation : Initiation à l'environnement.

PARTICIPANTS :

Maximum 8 candidats.

VALIDATION :

Attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX :

Nous contacter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique,
- Séance de travail pratique sur poste informatique,
- Livrets techniques remis aux stagiaires.

NIVEAU 1

- **Concevoir une présentation :**
 - Identifier les points clés d'une présentation réussie.
 - Procéder avec méthode : 5 étapes.
 - Mettre au point son plan.

- **Définir la ligne graphique :**

- Utiliser les thèmes pour apporter une cohérence.
- Modifier les couleurs, les polices et les effets.
- Exploiter les masques.
- Insérer un logo ou un objet graphique.
- Appliquer un style d'arrière-plan.
- Gérer en-têtes et pieds de page.

- **Organiser ses diapositives :**

- Exploiter le mode trieur de diapositives.
- Supprimer, déplacer, dupliquer des diapositives.

- **Enrichir le contenu de chaque diapositive :**

- Choisir une disposition adaptée au contenu.
- Insérer une photo et la personnaliser.
- Construire un tableau, tracer un graphique.
- Insérer un tableau ou graphique Excel.
- Ajouter un texte décoratif WordArt.
- Positionner, aligner et répartir les différents objets.
- Dissocier, grouper, fusionner des objets.

- **Mettre au point le diaporama et le projeter :**

- Appliquer des effets de transition sur une ou plusieurs diapositives.
- Animer le texte, les objets.
- Exécuter le diaporama avec aisance.
- Exploiter le mode présentateur.

- **Créer la documentation associée :**

- Saisir des commentaires.
- Imprimer différents supports.
- Éditer au format pdf.

NIVEAU 2

- **Soigner et harmoniser l'apparence de vos présentations :**

- Créer un thème personnalisé.
- Modifier le texte et les objets du masque.
- Exploiter plusieurs masques.
- Ajouter une ou plusieurs dispositions personnalisées à un masque.
- Organiser des sections.
- Créer des modèles.

- **Illustrer vos présentations : images et multimédia :**

- Exploiter des photos numériques.
- Identifier les contraintes liées aux différents formats.
- Capturer une couleur avec la pipette.
- Insérer et paramétrer des objets multimédias.
- Générer un album photos.

- **Réaliser rapidement des schémas imbriqués :**

- Insérer un diagramme SmartArt pour illustrer un processus, une organisation.
- Convertir du texte en diagramme.
- Utiliser des formes connectées pour construire des organigrammes élaborés.
- Créer un objet graphique personnalisé et l'enregistrer comme image.
- Trucs et astuces pour gagner en efficacité.

- **Concevoir une présentation interactive :**

- Définir une navigation personnalisée.
- Créer un sommaire dynamique.
- Créer des boutons d'action, des liens hypertextes.
- Concevoir une borne interactive.
- Lier plusieurs présentations.

- **Animer vos présentations :**

- Optimiser transitions et animations.
- Définir des effets d'apparition, d'emphasis.
- Déplacer un objet sur une trajectoire.
- Déclencher une animation par un clic sur un objet.
- Créer plusieurs diaporamas à partir d'un seul.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour toute inscription définitive, merci d'adresser ce bulletin par mail (secretariat@formationdom.fr) ou par courrier (13 rue de l'industrie - PAE Dégrad des cannes - 97354 Rémire-Montjoly), accompagné d'une copie de la demande de prise en charge envoyée à votre OPCA (en cas de subrogation) ou du règlement de l'acompte (voir devis transmis par Formation DOM).

VOUS ÊTES UN PARTICULIER :

Intitulé de la formation :
 Nom : Prénom : Date de naissance :
 Tél. : Mail :

Financement :

☐ Individuel ☐ Autres :

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE :

Intitulé formation ou N° Devis :
 Nom de l'entreprise :
 N° Siret : Code APE/NAF :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

Personne chargée de l'inscription :

Mme ☐ Mlle ☐ M. ☐

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél : Mail :

FACTURATION :

☐ à l'entreprise :

Adresse de facturation (si différente de l'adresse indiquée ci-dessus) :

☐ à l'OPCA :

Nom de l'OPCA :

Adresse :

N° de prise en charge :

Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à Formation DOM au premier jour de la formation, Formation DOM se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au client.

Les candidats à inscrire :

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Tél :

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Tél :

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Tél :

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Tél :

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Tél :

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Tél :

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Tél :

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Tél :

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Tél :

RÈGLEMENT :

☐ Ci-joint un chèque d'acompte de € à l'ordre de Formation DOM correspondant à 33% du montant total du devis N°

☐ Par virement bancaire : BRED Baduel, IBAN : FR76 1010 7006 2500 4360 2075 396, libellé au nom de Formation DOM.

☐ Sur place (CB, Espèce, ...) :

Le soussigné accepte les conditions générales de vente au verso.

Nom : Prénom :

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :

